

L'Illustration, No. 3260, 19 Août 1905

Various

Project Gutenberg

The Project Gutenberg eBook of L'illustration, No. 3260, 19 Août 1905

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'illustration, No. 3260, 19 Août 1905

Author: Various

Release date: April 14, 2011 [eBook #35871]

Most recently updated: January 7, 2021

Language: French

Credits: Produced by Jeroen Hellingman and Rénaud Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK
L'ILLUSTRATION, NO. 3260, 19 AOÛT 1905 ***

L'Illustration, No. 3260, 19 Août 1905

(Agrandissement)

Ce numéro contient:

1° Un Supplément théâtral: CRAINQUEBILLE, par Anatole France.

2° Quatre pages tirées à part sur la FÊTE DES VIGNERONS DE VEVEY.

M. Witte, Baron de Rosen, Président Roosevelt, Baron Komura, M.
Takahira.

LES PLÉNIPOTENTIAIRES RUSSES ET JAPONAIS A BORD DU

"MAYFLOWER" *Stereograph copyright 1905 Underwood and
Underwood, London and New-York.*

--Voir les pages 126, 127 et 128.

NOTRE SUPPLÉMENT DE THÉÂTRE CRAINQUEBILLE

Chaque année, l'été interrompt forcément la série de nos suppléments de théâtre, si appréciés de nos lecteurs. Nous ne voudrions pas cependant que cette interruption se prolongeât aussi longtemps que les relâches des grandes scènes parisiennes. En attendant les nouveautés de la saison 1905-1906, qui promettent d'être aussi nombreuses et aussi importantes que celles de la saison 1904-1905, nous avons cherché si, parmi les oeuvres jouées en ces dernières années, il n'y en avait pas une qui fût encore inédite. Et nous avons découvert, répondant à ces conditions, un chef-d'oeuvre: *Crainquebille*, de M. Anatole France, un des grands succès récents du théâtre de M. Lucien Guitry, la Renaissance.

L'Affaire Crainquebille, sous sa forme de nouvelle, figure bien dans l'édition complète des oeuvres du brillant écrivain. Mais, sous sa forme dramatique, *Crainquebille* n'avait pas encore été publié.

Nous sommes doublement heureux, et d'offrir cette primeur à nos abonnés, et de pouvoir illustrer le texte de M. Anatole France de douze compositions originales gravées sur bois, du dessinateur Steinlen, empruntées à l'édition de grand luxe de *L'Affaire Crainquebille*, publiée par l'éditeur Edouard Pelletan, au prix de 600 francs sur japon ancien, et de 80 francs sur vélin.

LA FÊTE DES VIGNERONS, A VEVEY

Nous avons publié la semaine dernière des photographies donnant une idée d'ensemble du magnifique spectacle qui fut organisé à Vevey pour la Fête des Vignerons de 1905. Mais le cliché photographique--cet incomparable instrument d'illustration--est malheureusement impuissant à rendre le mouvement, la gaieté, la grâce ou la majesté des cortèges, des danses et des reconstitutions scéniques. Les dessins de Georges Scott, que nous reproduisons aujourd'hui en quatre pages tirées à part, sont, au contraire, une évocation vivante du poème qui se déroula sur l'immense scène du théâtre en plein air de Vevey... Évocation forcément incomplète: il faudrait un gros album de dessins semblables pour représenter tous les groupes différents dont M. Jean Morax dessina les costumes et régla harmonieusement les mouvements.

Dans *L'Illustration* du 12 août, nous avons indiqué, en quelques mots, la donnée du poème, qui mettait en scène, en tableaux animés par des chants et des danses, les principaux événements de la vie rustique, échelonnés au cours de l'hiver, du printemps, de l'été et de l'automne. Il convient de nommer le poète: M. René Morax, frère du dessinateur. L'auteur de la musique est M. Gustave Doret, dont la partition contient d'admirables morceaux.

Rappelons aux collectionneurs de *L'Illustration* que, dans le numéro du 17 août 1889, parurent des dessins et un article sur la précédente Fête des Vignerons de Vevey: ils s'y reporteront avec plaisir.

COURRIER DE PARIS

JOURNAL D'UNE ÉTRANGÈRE

... Au Luxembourg. La paix des grandes vacances enveloppe les jardins et il y a comme du repos dans l'air déjà moins brûlant qu'on respire. Une brise passe, en coups d'éventail légers, sous les arbres pleins d'ombre, et les feuilles sèches qui en tombent (comme l'automne vient vite à Paris!) font de petites taches brunes sur le sable des allées. Pour deux sous, donnés à la loueuse de chaises qui m'a reconnue et me sourit, je savoure, après des mois de vacarme et de fièvre, la volupté de vivre dans du calme; cela est doux comme la sensation de *souffrance abolie* qui suit une rage de dents, et deux petits vers chantent en moi:

Ah! qu'il est doux de ne rien faire
Quand tout s'agite autour de nous...

Cependant, le personnage qui exprima dans *Galatée* cette opinion se trompait... Il y a une contagion du besoin d'agir ou de flâner; et c'est surtout quand rien ne s'agite autour de moi qu'il m'est très doux de ne rien faire.

Et l'on s'agite si peu, depuis huit jours, autour de moi... Il est cinq heures. Les galeries de l'Odéon sont désertes et, le long des grilles du jardin, déambulent paresseusement des fiacres vides. Le vieux théâtre est fermé; le Sénat est sans sénateurs et nous sommes, à quelques mètres de là, cinquante flâneurs à peine, attroupés autour du kiosque où la musique d'un régiment de ligne nous joue des airs...

Des airs connus, que l'esprit suit sans effort: *Samson et Dalila*, *Louise*, la *Marche indienne* de Sellenik, un peu de Massenet: «N'est-ce pas que *Manon* est une jolie chose?» Je me retourne. C'est mon libraire, qui est venu prendre le frais sous les arbres du Luxembourg et m'invite à m'y promener avec lui. Ancien professeur, journaliste un peu, mêlé à diverses entreprises de propagande politique et sociale

dont il aime à me démontrer les bienfaits, mon libraire--une des figures les plus populaires du Quartier latin--est un aimable bavard, informé de tout, qui a le goût des idées générales et sait, à l'occasion, dévider un paradoxe avec esprit.

--Vous êtes seul à Paris?

--Tout seul, madame.

--Au moins vous avez *fait le pont*?

--Pas même. Ma femme et mes enfants sont aux eaux, j'en profite pour voir un peu Paris que je connais mal, et m'y reposer de la banlieue que je connais trop.

--Vous n'aimez pas la campagne?

--Je la déteste, madame. Je la déteste pour deux raisons: la première, c'est qu'on y est mal et que, pour de modestes bourgeois comme nous, la vie s'y complique et s'y attriste de toutes sortes de petites incommodités qui en rendent, à la longue, le séjour insupportable; la seconde, c'est que j'aime la justice, et que je suis irrité du tort inique que fait la campagne aux beautés rustiques de cette ville-ci. J'en veux aux arbres du Vésinet de m'avoir fait ignorer si longtemps--et mépriser--les arbres du Luxembourg.

» Arrêtez-vous, madame, et regardez, je vous en prie. Regardez là-bas cet effet de soleil couchant et la prodigieuse couleur de ciel que cette pièce d'eau reflète. Admirez la somptuosité de forme de ces vieux arbres, la beauté caressante de ces feuillages qui font au-dessus de nous des dômes transparents d'ombre fraîche et la suavité de tons de ces pelouses en velours vert... Est-ce qu'en ce moment aussi l'air que nous respirons n'est pas d'une idéale fraîcheur? Eh bien, supposez-vous transportée à trente kilomètres de Paris et soudainement mise en face de ce spectacle-ci; imaginez cette couleur de ciel et cette odeur de brise retrouvées. Vous penseriez: «Voilà bien ce qu'on ne peut rencontrer qu'à la campagne...»

--Et je penserais une bêtise, en effet.

--Vous l'avez dit, vous penseriez une bêtise, madame. Car il n'y a pas de cité au monde à l'intérieur de laquelle tant de paysages délicieux soient rassemblés. Il ne nous reste qu'à les connaître, à apprendre l'art d'en jouir. Si nous comprenions quelles «villégiatures» charmantes sont les jardins de Paris, ses parcs et les deux forêts qui le bordent à l'est et à l'ouest, nous n'éprouverions pas le besoin--en attendant l'annuel voyage à la mer ou dans la montagne--de nous en aller geler ou rôtir, du mois d'avril au mois de juillet et de septembre à la Toussaint, dans des maisonnettes de banlieue. Avez-vous pratiqué la villégiature de banlieue, madame?

Je fis signe que non, et mon libraire devint véhément:

--Eh bien, dit-il, je vous en félicite. J'ai une villa, moi: la «Villa des Roses». Je l'ai achetée, il y a quelques années, sur les conseils d'un médecin qui me recommandait fortement, pour les miens et pour moi, «de la distraction, du repos, du bon air».

»La maisonnette est gentille et le pays n'est pas mal. Mais il y fait si chaud que nous avons dû, cet été, sans l'avouer à nos amis, venir coucher à Paris plusieurs fois pour respirer un peu. Et s'il n'y faisait que chaud, madame! Il y *fait* surtout ennuyeux. Ma femme est, dans cette maisonnette, éloignée de sa famille et de ses amis, et cet isolement la rend acariâtre. C'est une joie pour elle, pendant ces mois d'été, de s'apercevoir, de temps en temps, qu'un indispensable objet de toilette ou de ménage lui manque et d'en tirer prétexte pour venir passer une demi-journée à Paris. Cette «Villa des Roses»! c'est devenu pour elle une espèce de prison où elle ne vit plus, comme le potache au lycée, que dans l'attente des jours de congé.

» Pour moi, c'est pire. Et l'on ne se figure pas, si l'on n'en a pas fait l'expérience, la somme de corvées, d'incommodités, de dérangement, de petites servitudes que représente, pour un bourgeois parisien, marié et père de famille, cette chose si naïvement désirée par tant de gens: une maison de campagne.

»C'est, le matin, l'ennui de s'habiller vite pour ne pas manquer le train du départ; c'est, le soir --pour ne pas manquer le train du retour--a nécessité de bâcler ses affaires, de mettre à la porte l'ami qui vient vous voir ou de ne l'écouter que la montre à la main; d'ajourner au lendemain telles besognes urgentes qu'on eût souhaité de liquider la veille. C'est l'ennui de déjeuner au restaurant pendant trois mois et d'errer seul dans un appartement poussiéreux, d'aspect tragique, au milieu de meubles habillés de housses, et de lustres, de vases, de tableaux, enveloppés de papier...

» Et puis il y a les «commissions». Vous savez qu'au point de vue culinaire la campagne est, par définition, un endroit «où l'on ne trouve rien». Le devoir s'impose donc, au mari qui vient à Paris tous les jours, à en rapporter, plusieurs fois par semaine, le melon, la langouste ou les fruits que la famille attend. En sorte que l'époque de la canicule est le moment de l'année où je vis le plus fiévreusement, le plus tristement, et où j'ai le plus de paquets à porter.

» Mais ceci n'est rien encore, et le temps approche où tous ces ennuis s'aggraveront d'un petit supplice nouveau. En mai, en juin, en juillet, je quittais le matin la campagne à l'heure où précisément il eût été délicieux d'y rester. A partir du mois prochain --les jours étant redevenus courts et les nuits fraîches--j'y reviendrai, chaque soir, à l'heure exacte où l'on commence à regretter de s'y trouver.»

Mon ami conclut:

--Le goût des voyages, heureusement, nous aura bientôt délivrés de l'ennui des villégiatures suburbaines. A présent, on met le temps des grandes vacances à profit pour changer d'air et d'horizon, courir la montagne et «lézarder» sur le sable des plages; on se déplace plus facilement qu'autrefois; on a des curiosités que n'avaient pas nos grands-pères. Mais cela coûte cher. Il faudra donc, petit à petit, s'habituer à choisir entre la villa de Seine-et-Oise et la chambre d'hôtel en Normandie, en Bretagne, dans les Pyrénées. Cinq mois de banlieue ou deux mois de tourisme? On préférera le tourisme, et

ce sera le krach des maisons de campagne. Alors, les Parisiens auront le temps d'admirer chez eux des choses comme celle-ci...»

Il me montrait, en disant cela, la délicieuse fontaine de Médicis, blottie au fond de sa niche de verdure et d'eau. Nous étions seuls. Et il me sembla que le cyclope Acis et Galatée considéraient d'un oeil surpris notre visite...

SONIA.

NOTES ET IMPRESSIONS

La santé et la jeunesse sont de joyeux compagnons de route. Ils changent en poudre dorée la poussière du chemin. A. GENNEVRAYE.

*

* *

Souvent, le charme mène plus loin que la beauté. OUIDA.

*

* *

Nous empruntons aux étrangers des mots, des formules exprimant nos propres et plus vieilles idées, et nous croyons leur devoir les idées elles-mêmes.

*

* *

Les voyages donnent aux oisifs l'illusion de l'activité. G.-M. VALTOUR.

Comment on verra l'éclipse partielle dans diverses villes

d'Europe.

L'ÉCLIPSE DE SOLEIL DU 30 AOÛT

Par CAMILLE FLAMMARION.

Le 30 août prochain, à 1 h. 19, on verra, de Paris, le soleil partiellement éclipsé par la lune, qui passera devant et couvrira les 82 centièmes du diamètre de son disque. L'ombre de la lune formera, au sud-ouest de Paris, un cône invisible qui viendra toucher le sol d'Europe sur le territoire de l'Espagne et produira là une éclipse totale couvrant un cercle de 190 kilomètres de diamètre. Cette ombre arrivera sur la côte septentrionale de l'Espagne, entre Santander et la Corogne, et glissera du nord-ouest vers le sud-est, pour quitter la péninsule entre Tarragone et Valence, ayant traversé l'Espagne avec une vitesse de 750 mètres par seconde ou 45 kilomètres par minute, et, glissant sur la Méditerranée, passera ensuite sur l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine, l'Égypte, la mer Rouge, et finira au golfe Persique. Elle aura commencé au Canada et aura traversé l'Atlantique avant d'arriver en Espagne[1].

Trajet complet de l'éclipse totale de soleil du 30 août, du Canada en Arabie.

[Note 1: Le phénomène sera vu de toute la France et même de tous les points de l'Europe, mais comme éclipse partielle seulement; c'est-à-dire que la lune, dans son mouvement, passera devant le soleil sans arriver à le masquer complètement. La portion éclipsée sera d'autant plus grande qu'on se rapprochera davantage d'une ligne joignant Burgos à Sfax.

C'est en Espagne que nous allons nous installer pour l'observer, en très grande majorité, quelques-uns cependant s'éloignant jusqu'en Algérie, en Tunisie, et même en Egypte. Il importe, en effet, de s'échelonner sur la plus grande partie de la zone pour

diminuer les risques de voir l'éclipse éclipsée par une arrivée intempestive des nuages. La plupart des astronomes français ont choisi Burgos et Alcala comme stations d'observation. Pour moi, j'ai adopté Almazan, à une grande hauteur sur la Cordillère.

En 1900, j'avais choisi la pittoresque oasis d'Elche, non loin d'Alicante. Le ciel fut d'une limpidité merveilleuse et tel que nous la souhaiterions pour l'éclipse prochaine. Mais cette année-ci est moins calme que celle de 1900 au point de vue atmosphérique: elle est fertile en orages et en cyclones, car elle correspond au maximum de l'activité solaire. Vivons dans l'espérance.

Les phases de l'éclipse seront: à Paris 0,82, soit environ les 8 dixièmes du soleil éclipsé; à Lyon 0,86; à Marseille 0,90; à Bordeaux 0,93; à Toulouse 0,94; à Perpignan 0,95; à Biarritz 0,96; à Alger 0,98. (Les phases publiées par la *Connaissance des temps* de 1905 sont inexactes; on les a corrigées, sur les indications de M. Camille Flammarion, dans un erratum.)

On observera facilement l'éclipse à l'oeil nu, garanti par un verre fumé. On pourra aussi en suivre les phases sur une feuille de papier au-dessus de laquelle on tiendra, à 30 ou 40 centimètres de distance, une carte de visite percée d'un fort trou d'épingle. Elle sera également visible sur le sol dans les projections solaires formées par la lumière filtrant à travers les interstices des arbres.

Nous donnons ci-contre une carte dessinée par M. l'abbé Moreux, de l'observatoire de Bourges, et destinée à montrer ce que l'on pourrait appeler le «mécanisme» de l'éclipse, qui sera totale sur toute la bande ombrée traversant l'Espagne et la Tunisie.

Nul spectacle n'est plus imposant que celui d'une éclipse totale de soleil. L'immuable splendeur des mouvements célestes ne m'a jamais frappé avec autant de puissance que pendant l'observation

de ce grandiose phénomène. Avec l'absolue précision du calcul astronomique, notre satellite, en gravitant autour de la terre, arrive sur la ligne théorique menée de l'astre du jour à notre planète et s'interpose graduellement, lentement et exactement devant lui. L'éclipse se produit à la minute déterminée par le calcul. Puis le globe obscur de la lune, continuant son cours régulier, démasque l'astre radieux et graduellement, lentement, termine son passage devant lui. Il y a là, pour tout observateur, une double leçon philosophique, une double impression: celle de la grandeur, de l'omnipotence des forces inexorables qui régissent l'univers, et celle de la valeur intellectuelle de l'homme, de cet atome pensant, perdu sur un autre atome et qui, par le travail de sa faible intelligence, est parvenu à la connaissance de ces lois qui l'emportent lui-même comme le reste du monde, dans l'espace, dans le temps et dans l'inconnu.

Dans cet impressionnant spectacle de l'occultation de l'astre du jour, l'étrangeté de la pâle lumière qui reste pour éclairer la nature étonnée joue un rôle considérable. Tout est changé dans l'aspect des choses. L'anneau d'or qui entoure le soleil éclipsé répand sur la terre la lumière d'un autre monde.

Quelques minutes avant le commencement de la totalité, la lumière normale du jour diminue fortement et se transforme. La nature entière paraît oppressée sous une sorte de terreur. Les oiseaux, qui gazouillaient dans les branches, se taisent, et ceux qui ont des nids y rentrent précipitamment. Quelques-uns ne le retrouvent pas et, se heurtant contre les murs, tombent morts. Les poussins se réfugient sous l'aile de leurs mères, les chiens demandent protection à leurs maîtres, les troupeaux abandonnent leurs pâturages et cherchent à rentrer, les abeilles cessent leurs bourdonnements et reviennent inquiètes à la ruche, les chauves-souris sortent et volettent. La nuit qui arrive subitement déconcerte tous les êtres vivants.

La marche de l'ombre de la lune sur l'Espagne et la Tunisie le 30 août. (Les chiffres indiquent les heures et la durée

**de
l'éclipse totale en chaque point)**

**Comment on verra l'éclipse partielle dans diverses villes
des États-Unis, de Russie, de Sibérie, d'Égypte et d'Arabie.**

L'homme lui-même ne peut se défendre d'une certaine émotion, quoiqu'il sache qu'il n'y a là qu'un phénomène naturel qui suit mathématiquement les lois du calcul. L'étrange lumière dont je parlais tout à l'heure donne aux visages un aspect cadavérique, clarté blafarde analogue à celle de l'esprit-de-vin brûlant saturé de sel, illumination livide et funèbre paraissant annoncer la dernière heure du monde.

Au moment où la dernière ligne du croissant solaire disparaît, on voit, au lieu du soleil, un disque noir environné d'une auréole lumineuse à la base de laquelle brûlent des flammes roses et lançant dans l'espace d'immenses jets de lumière. La nuit subite reste éclairée par cette vague clarté céleste. Ce spectacle est fantastique, grandiose, solennel et sublime.

C'est en ces minutes rares et précieuses que l'on a d'abord deviné, puis étudié la constitution physique de l'astre aux rayons duquel la vie de la terre est suspendue. Minutes rares, en effet, car la durée de la totalité des éclipses observées varie entre une et six minutes, et il n'y en a pas une par an. Depuis l'éclipsé de 1842, qui mit les astronomes sur la voie de leurs découvertes, il n'y a eu que trente éclipses totales dont on peut voir la liste dans mon *Astronomie populaire*, et les observations n'ont pas occupé plus de cent minutes, soit un peu plus d'une heure et demie. Voilà, certes, une heure et demie bien employée!

Ces minutes nous ont appris qu'il y a, tout autour du soleil, une nappe de feu de 10.000 à 15.000 kilomètres d'épaisseur, sorte de flamme de punch, de couleur rose, qui brûle constamment. C'est la chromosphère. Elle n'est visible que pendant les éclipses. Sa température paraît être d'environ 6.000 degrés centigrades.

L'hydrogène en forme la partie supérieure, mais l'analyse spectrale montre dans sa couche inférieure les vapeurs du magnésium, du fer et d'un grand nombre de métaux. De cette nappe de feu s'élèvent des flammes gigantesques, des protubérances roses, également, atteignant parfois 100.000 et 200.000 kilomètres de hauteur! Ces éruptions formidables s'effectuent dans une atmosphère gazeuse qui constitue ce que nous pourrions appeler la couronne atmosphérique du soleil. Elle est adhérente au globe solaire et tourne avec lui en vingt-cinq jours environ.

Pendant l'éclipse du 28 mai 1900, j'ai parfaitement distingué cette couronne atmosphérique, très lumineuse et d'un blanc d'argent éclatant. Elle se fond dans une seconde auréole, qui lui est extérieure, est moins brillante et moins dense, et paraît formée de corpuscules provenant principalement des éruptions solaires, circulant indépendamment autour de l'astre, dont la forme d'ensemble varie avec l'activité solaire et peut être due à des forces électriques ou magnétiques, contre-balancées par des résistances de diverses natures. Dans notre propre atmosphère, les éruptions volcaniques sont distinctes de l'enveloppe aérienne.

C'est principalement cet entourage solaire que les astronomes vont étudier pendant l'éclipse. Son aspect varie suivant les années. Aux époques de grande activité, comme cette année, cette couronne entoure entièrement le disque solaire, à une grande distance, et approche de la forme circulaire. L'une des plus belles et des plus régulières que l'on ait admirées est celle de l'éclipse du 17 mai 1882, voisine, comme celle-ci, d'une époque de maximum de taches solaires. Un dessin qui en a été pris en Égypte par M. Tacchini est d'autant plus curieux qu'une petite comète avait justement été vue près du soleil pendant la totalité.

En général la forme extérieure de la couronne n'offre pas la même régularité géométrique qu'en 1882. Souvent des jets immenses s'élancent au loin en diverses directions.

Pendant l'éclipse de 1900, correspondant à un maximum de l'activité solaire, la couronne s'est montrée très allongée dans le sens de

l'équateur solaire. D'un côté même elle était double, et allait finir en pointe tout près de Mercure, qui brillait à une distance égale à environ six fois le diamètre du soleil.

C'est sur l'analyse attentive de cette glorieuse couronne que se porteront les efforts des astronomes, et, notamment, parmi les nôtres, de MM. Janssen et Deslandres, de l'observatoire de Meudon. On l'étudiera par le dessin direct, par la photographie, par l'analyse de la lumière au spectroscope, par les méthodes les plus perfectionnées de la science actuelle.

On comprend tout l'intérêt qui s'attache à la connaissance de l'astre solaire si l'on songe que toute la vie terrestre (ainsi que celle des autres planètes) dépend des radiations de cet astre. De sa surface agitée par les flots d'une éternelle tempête s'élancent constamment, avec la vitesse de l'éclair, les vibrations fécondes qui vont porter la vie sur tous les mondes. Le jour où le soleil s'éteindra, la terre où nous sommes ne sera plus qu'un morne, obscur et silencieux cimetière roulant dans l'éternelle obscurité de l'espace.

LES FÊTES EN L'HONNEUR DE LA FLOTTE FRANÇAISE A PORTSMOUTH ET A LONDRES

**Le maire de Portsmouth et les
conseillers municipaux, en robe, allant,
le 9 août, présenter à l'amiral Caillard les
souhaits de bienvenue de la ville.**

**Au château d'East-
Cowes, le 8 août:
l'amiral Caillard
présente les officiers
de son état-major à la
princesse Béatrice de
Battenberg,
«gouverneur» de l'île
de Wight.**

Divertissements de marins

La locomotive pavoisée du

**anglais et français, à Wales-
Island, le 10 août: la course à
âne.**

**train de luxe qui a transporté
les officiers et marins de
Portsmouth à Londres, le 10
août.**

**A travers les rues de Londres: L'arrivée des marins français et
le défilé des breaks promenant des personnages officiels dans
les marins français. la cour du Guildhall.**

**Le banquet offert aux marins français dans la grande
salle du Guildhall, ancien hôtel des corporations de Londres, le
11 août.**

**A la sortie du Guildhall:
formation du cortège pour se
rendre à l'Alhambra.**

**Le banquet offert aux officiers
de l'escadre française, à
Westminster, le 12 août.**

(Agrandissement)

Baron de Rosen et M. Witte. Président M. Takahira et attachés
attachés à la délégation Roosevelt. Baron Komura. à la délégation japonaise.
russe.

**LA PREMIÈRE RENCONTRE DES
PLÉNIPOTENTIAIRES RUSSES ET JAPONAIS, LE 5 AOÛT**
**Le président Roosevelt présente l'un à l'autre M. Witte et le
baron Komura, dans le salon de réception du yacht du
gouvernement américain, le «Mayflower».**

*Il appartenait au président Roosevelt, après avoir pris l'initiative des
négociations pour la paix entre la Russie et le Japon, de présenter
les uns aux autres, à leur arrivée aux États-Unis, les
plénipotentiaires russes et japonais. Cette formalité protocolaire a eu
lieu le 5 août, dans les eaux américaines, à Oyster-Bay, à bord du*

yacht présidentiel Mayflower. Le président y était venu de son cottage de Sagamore Hill. Bientôt après, le croiseur Tacoma arrivait portant les délégués du Japon qui, représentants du vainqueur, devaient être reçus les premiers par M. Roosevelt, tandis que le croiseur Chattanooga amenait, à quelques minutes de là, les plénipotentiaires russes. Les présentations eurent lieu dans la grande salle du yacht, où se tenaient M. Witte, et ses collaborateurs, et où l'on introduisit cérémonieusement le baron Komura et, les délégués japonais qui, à l'arrivée des Russes, s'étaient retirés dans un petit salon voisin. Les figures des Japonais étaient graves, leurs yeux froids, on le remarqua. Et l'on constata par contre, non sans quelque sympathie, que l'attitude de M. Witte était cordiale, ronde, franche; elle séduisit fort les Américains.

ARRIVEE DES PLÉNIPOTENTIAIRES A BORD DU "MAYFLOWER", LE 5 AOÛT

Le baron Komura.

M. Witte.

Au centre de la page, le yacht *Mayflower*.

M. Roosevelt monte à bord du	Russes et Japonais sur le pont
<i>Mayflower</i> pour présider à la	du <i>Mayflower</i> après les
première entrevue.	présentations.

LES POURPARLERS DE PAIX ENTRE LA RUSSIE ET LE JAPON

*Stereograph copyright 1905 Underwood and Underwood, London
and New-York.*

Dessin original de Jeanniot.

A TROUVILLE: SUR LES PLANCHES.

Privilegié à divers titres parmi les nombreuses stations balnéaires de Normandie, Trouville doit à sa proximité relative de Paris d'avoir

conquis de longue date la faveur des Parisiens. C'est la plage mondaine par excellence; au beau moment de la saison, ses fameuses «planches sont, suivant la formule consacrée, le rendez-vous des suprêmes élégances, et cette reconstitution, au bord de la mer, de l'avenue du Bois et de la «potinière» offre assurément le tableau, tout ensemble le plus complet et le plus brillant, des nouveautés de la mode.

Le fiord de Christiania.

EN NORVÈGE

Fragments d'un journal de voyage.

Suite et fin IV.--Voir les numéros des 8. 29 juillet et 12 août

LE CAP NORD

Samedi 16 juillet.--Nous arrivons au cap Nord. Nous avons vu d'autres montagnes aussi noires, aussi désolées, aussi hautes et imposantes. Mais celle-ci est la dernière, et, à bord, on est un peu fier de voir que notre Europe finit bien. On se propose de faire l'ascension du rocher, trois cents mètres pénibles, afin de pouvoir dire qu'on est monté là et surtout pour y mettre, dans une boîte aux lettres levée tous les huit jours, des cartes postales naturellement, qui porteront le timbre du cap et feront la joie des collectionneurs. Il y en a un véritable chargement. Certain passager en expédie quarante pour sa seule part. Beaucoup les ont confiées aux commissaires du bord; d'autres les gardent dans leur poche pour les expédier eux-mêmes. Comme on le verra, ce fut une précaution malheureuse.

La mer ne paraît pas très forte aux yeux inexpérimentés des passagers, qui retiennent plus ou moins les manifestations de leur

mécontentement lorsque le bruit court que l'on ne débarquera pas. En présence de cette attitude, l'excellent commandant, afin de nous donner une leçon de choses, donne l'ordre de mettre la pétrolette à la mer. Dès qu'elle est dégagée des palans, les plus obstinés commencent à montrer moins d'empressement. L'embarcation, soulevée par les lames, fait au pied de l'échelle des différences de niveau de deux à trois mètres. La démonstration semble faite. Ce n'est pas l'avis des officiers du bord, qui embarquent non sans difficultés. Parmi eux est le commissaire porteur du paquet de cartes postales. Le prétexte donné à la petite promenade est de s'assurer si le débarquement à terre serait possible. Il est possible, en effet, pour des marins, et les cartes postales partiront. Au retour, la mer a un peu grossi et c'est par l'échelle de corde destinée aux pilotes que les officiers, un peu malicieusement peut-être, reviennent à bord. Cette fois, personne ne demande plus à partir et la pétrolette est hissée sans protestation.

Mais la désolation est sur bien des visages.

Être venu de si loin, s'en approcher autant et ne pas mettre le pied sur le cap Nord! Des lamentations encore.

--Et nos cartes postales! nos cartes postales! nos cartes postales!

Une barque est prochaine, montée par trois ou quatre pêcheurs venus nous attendre avec du Champagne qu'ils comptaient vendre là-haut à bon prix. Si on les chargeait des cartes postales! Mais le moyen de les leur faire parvenir? La mer est trop forte pour qu'ils puissent approcher de l'échelle... Pauvres cartes postales!

Un passager alors a une idée ingénieuse. Il collecte les précieuses cartes postales, fait une quête et enferme le tout dans quatre ou cinq journaux. Ce paquet, ficelé, est ensuite attaché à une bouteille bien bouchée, le tout jeté à la mer et recueilli, avant que l'épaisseur des journaux ait pu être traversée, par les Norvégiens qui s'éloignent à force de rames et donnent des signes de joie surprenants pour ce pays. On se croirait dans le Midi. Et pourtant...

Nous partons. Il est une heure du matin, le ciel est couvert. Il fait plein jour, on ne se lasse pas de le répéter. Nous perdons ici le besoin du sommeil. On ne peut se résoudre le soir à regagner sa cabine. On reste sur le pont, malgré le froid, et l'on admet difficilement qu'on puisse aller dormir avant la nuit.

LA PÊCHE A LA BALEINE

Dimanche 17 juillet.--...L'île de Skarro est une station de pêche à la baleine. Du bord, avant de débarquer, nous voyons, près du rivage, une roche ronde où la mer se brise. Ce n'est pas une roche. C'est une baleine prise la veille. Sur les galets, des cadavres de baleine gisent, à moitié dépecées. L'odeur est insupportable. Nous fuyons vers une maisonnette gaie, sur une hauteur, habitation du directeur de la pêcherie. Il a eu l'idée bizarre d'employer, comme bordure pour ses gazons, des vertèbres de baleine. Comme porte d'entrée, il y a une sorte d'arc de triomphe ogival, formé par l'assemblage de deux os de mâchoire du même animal, et les sièges de l'intérieur sont faits de clavicules.

C'est très gai... pour le directeur d'une pêcherie. Vous trouverez dans les ouvrages spéciaux la description du harpon explosible et perfectionné que l'on emploie aujourd'hui; vous ne l'attendez pas ici, d'ailleurs. De même pour les renseignements sur les ateliers de dépeçage. Je n'ai pas eu le courage d'y entrer et, si vous avez le nerf olfactif sensible, je vous engage à faire comme moi. Ai-je dit que la photographie signée de l'empereur Guillaume II est, au salon, à la place d'honneur?

LE CHALET DE GUILLAUME II

Lundi 18.--Nous allons retrouver ce soir au Raftsund le souvenir de cet admirable homme de théâtre. Le paysage est grandiose et terrible. Nous entrons dans une sorte d'entonnoir. Les premiers plans sont verts et noirs. Les seconds, à droite et à gauche, sont faits de montagnes noires sur lesquelles il a neigé récemment. Mais la neige n'est pas seulement sur les sommets; elle est restée dans

toutes les anfractuosités, ce qui fait un dessin fantastique de blanc et de noir. Le détroit se rétrécit et s'assombrit à mesure qu'on y pénètre. C'est véritablement ici la majestueuse porte de l'enfer. Et l'on admire le sens de l'effet que possède le souverain qui s'est fait construire un chalet au sommet d'une des montagnes d'entrée. Ah! l'incomparable régisseur! Et, si vous ne trouvez pas ici l'indication d'une beauté qui, à elle seule, vaudrait le voyage, n'en accusez que l'insuffisance de ma description. Je me suis retenu dix fois déjà pour ne pas dire, de ce que nous avons vu, que c'était indescriptible.

LE RETOUR--EN CHEMIN DE FER

..... Nous voici dans un tout autre pays sans avoir quitté la Norvège. D'abord il fait chaud et, lorsque nous recevons des lettres de France nous parlant de la chaleur, nous n'envions plus ceux que nous avons laissés là-bas. Ensuite les champs sont semblables aux nôtres... semblables du moins à ce qu'ils étaient il y a deux ou trois mois. Nous voyons enfin des villages et des villes, des habitants actifs, occupés... Voici, à une station un chapeau haut de forme. Merci, mon Dieu! A chaque gare, des enfants viennent offrir des bouquets de cerises qui rafraîchissent mieux que la bière. Les employés du train sont d'une complaisance à laquelle ne sont pas habitués ceux d'entre nous qui n'ont voyagé que sur les chemins de fer français. Comme nous sommes visiblement harassés, l'employé, qui s'en aperçoit, nous fait lever gentiment avec un sourire et nous montre que ceux d'entre nous qui n'ont pas de vis-à-vis peuvent, en rapprochant les deux sièges qui se font face, s'installer un véritable lit et dormir tranquillement.

**Statue d'Ibsen, devant le théâtre
de Christiania. Photographies Meys.]**

CHRISTIANIA

Ce n'est pas en deux jours qu'on peut voir une ville. Celle-ci nous paraît insignifiante. Elle n'a que des monuments modernes qui ne

sont pas beaux. C'est une grande ville sans caractère et sans intérêt. Dans ses musées, on n'a guère remarqué que les fameuses barques des Vikings. Elles datent de mille ans au moins et ont été retrouvées au fond d'un nord, enfouies dans le sable où elles servaient de tombeaux à leurs propriétaires. Le gaillard qui a dormi là est peut-être un des envahisseurs audacieux dont les voiles, en remontant la Seine, ont attristé la vieillesse de Charlemagne.

Les soirées à bord sont délicieuses. Pour les habitants de Christiania, la rade est un lieu de promenade comme le bois de Boulogne l'est pour les Parisiens. Notre bateau est amarré entre deux vaisseaux de guerre hollandais: triple objet de curiosité. Des centaines, des milliers de barques vont de l'un à l'autre. La mer en est couverte. On dirait la place de la Concorde un beau soir de mai; les embarcations se frôlent, se croisent d'aussi près et en aussi grand nombre que, là-bas, les voitures et les automobiles.

Il y a des canots à vapeur qui sifflent pour nous saluer, des petits bateaux de toutes les formes: à la rame, où sont des familles et que souvent des enfants et des femmes conduisent; des voiliers dont les voiles blanches répandent sur tout le tableau une grâce d'oiseaux rapides; des périssoires; de longs canots de course montés par de vigoureux jeunes hommes en maillot blanc, bras nus, qui font un étalage aimable et naïf de leur force et de leur adresse. On vient nous donner des sérénades et, d'un petit bateau qui tourne autour de nous comme une mouche sur un colosse, les sons aigus d'une flûte nous envoient les accents de la *Marseillaise*... On lève l'ancre. Dans trente-six heures nous serons en France.

*

* *

Et dans un mois nous aurons oublié, sauf peut-être une ou deux exceptions, ceux avec qui nous avons vécu pendant un mois et qui ont fait avec nous ce pèlerinage inconscient au soleil qui ne dort pas.
BRIEUX.

DOCUMENTS et INFORMATIONS

L'INFLUENCE DE LA SCIENCE FRANÇAISE EN CHINE.

Le docteur A.-F. Legendre, médecin-major de 1re classe des troupes coloniales, envoyé en 1902 par le ministère des Affaires étrangères à Tchen-Tou (capitale de la province du Se-Tchouan, qui compte 40 millions d'habitants), y créa, sur la demande du vice-roi du Se-Tchouan, une école de médecine. Cette école fut inaugurée officiellement par le vice-roi en personne et tous les hauts mandarins; elle compte actuellement 32 élèves, choisis parmi la classe dirigeante des lettrés.

L'école de médecine impériale de Tchen-Tou.

(Au milieu, le médecin-major Legendre,
fondateur et directeur.)

C'est la seule école d'enseignement supérieur qui existe en Chine, sauf à Tien-Tsin.

Le docteur Legendre est venu en France dans le but d'obtenir le matériel et le personnel nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de cette école de médecine chinoise et son organisation complète, en conformité avec les derniers perfectionnements de la science actuelle.

A l'école de médecine sera annexée une école de sciences.

Le docteur Legendre reprendra, en septembre prochain, la route du Se-Tchouan, pour parachever son oeuvre.

La photographie ci-dessus représente les élèves de l'école de médecine impériale, avec leurs administrateurs et censeurs chinois,

et leur directeur et professeur, le docteur Legendre.

Un nouvel enseignement commercial.

Les nécessités de la vie économique contemporaine ont décidé la Chambre de commerce de Paris à réorganiser son *Ecole supérieure de commerce*. Sous le titre nouveau et significatif *d'École supérieure de commerce et d'industrie*, elle en a fait l'institution modèle dans la forme définitive qu'avaient rêvée sans doute ses fondateurs, Brodart et Legret, négociants à Paris; leurs principaux collaborateurs, J.-B. Say, Chaptal, de Prony, Ch. Dupin, Casimir-Périer, Jacques Laffitte, et peut-être aussi l'un de ses plus distingués directeurs, Adolphe Blanqui.

Aidée par l'État et par la ville de Paris dans cette grande entreprise, la Chambre de commerce justifie aujourd'hui leur confiance en apportant à l'organisation de l'École des remaniements qui aboutissent à la création, avenue de la République, d'un enseignement commercial complet, à la fois rationnel et pratique, conçu d'après les données les plus modernes et qui forme, pour le commerce général ou d'exportation, pour la banque, l'industrie, les administrations, etc., des jeunes gens capables de devenir soit des employés supérieurs, soit des directeurs de services ou des chefs de maison.

Cet enseignement est donné à des jeunes gens âgés de douze à dix-neuf ans.

Une *section de navigation maritime*, placée sous le contrôle du ministère de la Marine, est annexée à l'École. Le diplôme de sortie confère en même temps le certificat d'aptitude (examen de théorie) pour le *brevet supérieur de capitaine au long cours*.

LA RESPIRATION DU SOL.

Tout comme les êtres vivants, le sol de notre planète respire, c'est-à-dire aspire et expire de l'air, tour à tour. Mais, différent en cela des

êtres vivants, il ne respire pas par ses moyens propres: il reste passif dans cette affaire. On savait bien, depuis longtemps, que les interstices du sol sont remplis d'air, et l'on savait aussi qu'il devait y avoir tantôt plus d'air, et tantôt moins, dans le sol, sous l'influence des variations barométriques. Mais rien ne démontre et n' «illustre» mieux le phénomène que les puits sur lesquels M. F. Gerlier, médecin à Ferney-Voltaire, vient d'attirer l'attention. Ces puits, situés dans le canton de Genève, présentent cette particularité d'aspirer l'air à certains moments et de le refouler à d'autres. Il est facile de voir s'ils aspirent ou expirent: ils sont fermés par une dalle solide, pourvue d'un petit orifice, permettant d'avoir prise sur elle et de la soulever; il suffit de placer une allumette enflammée, un bout de plume, etc., sur l'orifice, pour voir de suite s'il y a courant d'air, et dans quel sens. On peut encore poser un sifflet dans l'orifice, en l'entourant de mastic: selon le sens où le sifflet est posé, on a un sifflement continu pendant l'inspiration ou l'expiration du puits et l'on peut faire savoir au loin, automatiquement, si l'on va vers le beau temps ou vers la pluie. Car les puits qui soufflent ou aspirent sont essentiellement barométriques. Ils réagissent aux influences qui font monter ou descendre le baromètre et les habitants des villages les considèrent comme d'excellents baromètres. Dès que le baromètre monte, en même temps qu'il monte, plutôt, le puits aspire. La pression barométrique étant plus forte dehors, l'équilibre de la pression de l'air dans le sol ne peut s'établir que par la poussée de l'air extérieur vers le souterrain: de là apparence d'aspiration du puits. Si le baromètre baisse, en dehors, le phénomène inverse se produit. La pression est forte dans le sol, faible dans l'air; l'équilibre s'établit par la poussée de l'air relativement comprimé du sol vers l'extérieur: le puits expire. Rien n'est plus naturel, ou d'explication plus facile, quand on considère les puits particuliers dont il s'agit. Ils sont tous profonds, pauvres en eau, souvent à secs et forés dans une couche de gravier. Une couche de gravier, cela représente beaucoup de vides et d'interstices; cela fait un réservoir d'air étendu, par conséquent. Et le puits est, en réalité, le tuyau par où communiquent un réservoir d'air souterrain et un autre réservoir, qui est l'atmosphère. Toujours l'équilibre tend à s'établir entre la pression, dans les deux réservoirs; et elle s'établit en donnant lieu

aux mouvements d'aspiration et d'expiration. Une augmentation de pression dans l'air extérieur, qui se traduit par une hausse du baromètre, se traduit par un refoulement d'air dans le réservoir souterrain qui est à pression moindre--celle où le baromètre se trouvait avant de commencer à monter. La baisse de pression dans l'air a pour conséquence une expiration: l'air souterrain étant à pression forte--celle du baromètre avant sa descente--il est chassé par sa pression dans l'air extérieur, naturellement, où la pression est moindre. Le sol respire donc, là surtout où il est très perméable et renferme beaucoup d'air.

LA NOUVELLE FAUNE DU VIEUX PORT DE MARSEILLE.

Les personnes qui ont connu Marseille avant l'établissement du canal de la Durance se rappellent certainement quel immonde cloaque était le vieux port, où débouchaient tous les égouts de la vieille ville. La saleté des fonds et des eaux était légendaire, les poissons n'y vivaient pas, et il était admis qu'un des meilleurs moyens de débarrasser les coques des navires des nombreux animaux qui les envahissaient était de les faire séjourner quelque temps dans les eaux du vieux port.

Quand le canal de la Durance fut fait, il y eut un apport d'eau douce plus considérable, et les coquillages purent vivre jusqu'au tiers de la longueur du bassin; puis, dès 1885, Marseille fit établir le tout-à-l'égout et les immondices de la ville ne se déversèrent plus dans le port, mais sur la côte, à une quinzaine de kilomètres à l'est. Très rapidement alors les eaux du vieux port prirent de la limpidité, des algues apparurent partout, et les Marseillais purent s'y livrer à la pêche d'une façon fructueuse.

Ayant étudié récemment la faune du vieux port, MM. A. Briot et Van Gaver ont constaté que la vie se manifestait actuellement jusqu'à l'extrême fond du bassin. Les mollusques y sont nombreux et, près de la passe, les crabes ont fait leur apparition.

Dès qu'on arrive à l'avant-port, les fonds deviennent d'une surprenante richesse. A la vase noire succède un cailloutis où les invertébrés de toutes sortes pullulent. Les algues rouges apparaissent à cet endroit, les oursins, les tubes d'annélides.

Tous ces êtres, ne s'accommodant que d'eaux relativement assez pures, sont le témoignage vivant de l'assainissement du port de Marseille.

L'ACOUSTIQUE DES SALLES DE RÉUNION.

Les mathématiciens et les physiciens ne sont pas encore arrivés à déterminer les conditions que doivent remplir les grandes salles destinées aux spectacles, aux concerts ou aux cours, pour bien porter les sons et la parole; et les architectes n'ont pas mieux réussi à résoudre ce difficile problème.

Quand on construit une de ces salles, on compte sur la chance pour réussir; et le résultat est, en effet, au petit bonheur. Il arrive même que, sans le vouloir, on obtient des salles d'une acoustique admirable.

Mais, si difficile qu'il soit, ce problème n'est certainement pas insoluble.

Pour le résoudre, M. Exner, physiologiste viennois, a pensé qu'il fallait s'adresser à la méthode expérimentale, et il a imaginé un dispositif d'expériences très ingénieux qui lui a donné des résultats fort précis.

L'*acoustimètre* de M. Exner comprend un appareil producteur de sons (amorces détonant sous l'action d'un percuteur actionné à distance), des appareils collecteurs des sons et de leurs échos (microphones installés aux différents points de la salle dont on étudie l'acoustique) et un appareil mesureur (poste téléphonique que l'on peut relier à l'un quelconque des microphones).

Ce poste comprend un rhéostat, que l'on intercale dans les circuits des microphones, en interposant des résistances capables d'annuler la transmission du son.

Par la grandeur variable de ces résistances, l'observateur connaît exactement l'intensité du son aux divers points étudiés.

Cette méthode, appliquée empiriquement, permettra de connaître exactement la valeur acoustique d'une salle; mais il est probable qu'elle permettra, en outre, d'établir le dessin théorique des salles de bonne acoustique.

MORT D'UN EXPLORATEUR ASIATIQUE

Le lieutenant Grillières.

Le lieutenant Grillières, du 4^e zouaves, est décédé le 15 juillet, à Semao (Asie centrale), au cours d'une mission dont il avait été chargé par le ministère de l'Instruction publique. Fils du colonel du génie en retraite Louis Grillières, le défunt, âgé de trente-sept ans à peine, avait accompli précédemment d'autres missions intéressantes, notamment en Chine et au Thibet; il appartenait à cette élite d'officiers qui, pendant les loisirs de la paix, cherchent en marge de la carrière des armes, souvent au prix de périls et de fatigues vaillamment affrontés, l'utile emploi de leur intelligence et de leur activité. Sa mort prématurée, sous un climat lointain, mérite un juste tribut d'hommages et de regrets.

UN ANNIVERSAIRE AU VATICAN

Le pape Pie X vient de célébrer avec solennité, le 9 août dernier, le second anniversaire de son intronisation.

La messe pontificale, à laquelle Sa Sainteté assistait, a été célébrée à la chapelle Sixtine par le cardinal Merry del Val, secrétaire d'État, le plus jeune membre du sacré collège. Le pape s'était rendu à la

chapelle, précédé de la garde noble et suivi de toute la cour romaine, en traversant les loges de Raphaël, et la marche de ce cortège dans ce cadre admirable présentait le plus imposant des spectacles.

S. S. Pie X, précédé de la garde noble et suivi de la Cour pontificale, se rend, par les loges de Raphaël, à la chapelle Sixtine, pour célébrer le second anniversaire de son intronisation, le 9 août dernier.--Phot. G. Felici.

M. GABRIEL SOULACROIX

Le baryton Soulacroix vient de mourir à Fumel (Lot-et-Garonne), son pays natal, à l'âge de cinquante-deux ans. Fils d'un simple boulanger, qui élevait non sans peine quatre enfants, Gabriel Soulacroix avait commencé ses études au conservatoire de Toulouse, puis les poursuivit à Paris où il obtint, en 1878, le second prix de chant et d'opéra-comique.

M. Gabriel Soulacroix. *Phot. comm. par M. Marcel Languellier.*

Après un séjour de neuf années à la Monnaie, à Bruxelles, il avait débuté, en 1880, à l'Opéra-Comique. Il y joua tour à tour, jusqu'en 1894, tous les rôles de baryton du répertoire et figura avec infiniment de distinction dans les créations de *la Basoche*, des *Folies amoureuses*, de *Falstaff*, de *l'Escadron volant de la reine*, du *Roi malgré lui*.

En dernier lieu, enfin, il créait, à la Renaissance, *le Duc de Ferrare*, et *la Bohème* de Leoncavallo. Il avait fait, en 1904, une brillante rentrée à l'Opéra-Comique avec *le Jongleur de Notre-Dame*.

Lors de l'incendie de l'Opéra-Comique, son sang-froid avait été digne d'admiration. En scène au moment où le feu se déclarait, il avait beaucoup contribué à empêcher la foule de s'écraser vers les

issues et avait sauvé bien des existences. Le désastre était assez grand! Soulacroix avait alors été récompensé par une médaille de sauvetage, et c'était, de toutes ses décorations, celle dont il se montrait le plus fier.

UN MARIAGE FRANCO-CHINOIS Scié-Ton-Fa, attaché d'ambassade et préfet de deuxième classe, épousait, ces jours derniers, en l'église de la Madeleine, Mlle Louise Sauvaget, jeune Nivernaise, devenue Parisienne de par un séjour de dix ans dans la capitale.

M. Scié-Ton-Fa et sa jeune femme.--Phot. Anthony's.

Et ce fut un spectacle plein d'imprévu et de pittoresque que la vue de cette cérémonie unissant, dans le cadre de ce temple pseudo-grec, sous la bénédiction d'un prêtre chrétien, le jeune Céleste à la jeune Parisienne.

Revêtu d'une somptueuse robe de soie bleue, brodée de dragons d'or en écusson sur la poitrine, ceinture d'or incrustée de lapis, chaussé de hautes bottes de satin noir, Scié-Ton-Fa, levant fièrement sa tête coiffée du chapeau de mandarin à bouton de cristal de roche, sortit triomphalement de la Madeleine aux accords de la marche de Lohengrin, cependant qu'à son bras Mme Scié-Ton-Fa, tout émue, laissait dépasser de son missel les roses rouges, symbole chinois de l'amour.

L'ÉCLIPSE DE LUNE DU 15 AOÛT

En attendant la grande éclipse de soleil dont nous parlons plus haut, une éclipse de lune a eu lieu dans la nuit du 15 août. Elle a été d'autant plus belle qu'un temps splendide, calme et très pur, a permis, à Paris, d'en suivre toutes les phases. On sait que les éclipses de lune sont produites par le passage de la lune dans le

cône d'ombre que la terre, astre opaque, projette derrière elle par rapport au soleil. Ce cône d'ombre comprend deux parties bien distinctes: l'ombre proprement dite et la pénombre.

Dans l'éclipse du 15 août dernier, à partir de 1 h. 17, la lune entrait dans la pénombre. Comme celle-ci est très dégradée, on n'a rien constaté tout d'abord, et ce n'est guère qu'à 1 h. 45 et surtout 2 heures que la pénombre a été vue à la lunette, avec une teinte brune. Mais, sur les épreuves photographiques, la pénombre est bien plus accusée. A 2 h. 48, la lune est entrée dans l'ombre. Au milieu de l'éclipsé, à 3 h. 50, il y avait à peine un tiers du diamètre lunaire dans l'ombre (exactement 292 millièmes), mais notre satellite n'envoyait plus qu'une lumière blafarde, étant, en effet, tout entier dans la pénombre.

La lune avant l'éclipse, à 1 h. 9 du matin. La lune dans la pénombre, à 2 h. 39. La lune dans l'ombre de la terre, à 3 h. 5. Un peu avant la phase maximum, à 3 h. 42.

L'ÉCLIPSE DE LUNE DU 15 AOÛT.--*Photographies de M. Émile Touchet.*

(Agrandissement)

NOUVELLES INVENTIONS

(Tous les articles compris sous cette rubrique sont entièrement gratuits).

LE RÉCIPIENT «THERMOS»

Une bouteille susceptible de conserver plusieurs jours de la glace, ou de maintenir brûlant un liquide quelconque, du café, par exemple,

pendant plus de quarante-huit heures, voilà, certes, de quoi intéresser tout le monde.

La bouteille «Thermos» tient ces merveilleuses promesses.

Disons tout de suite que sa construction est identique à celle des fameux ballons à air liquide, inventés par MM. Dewar et d'Arsonval, et qui sont capables de conserver pendant plusieurs jours de l'air liquide dont la température n'atteint pas 150 degrés au-dessous de zéro.

Tous les corps transmettent plus ou moins bien la chaleur, et le seul moyen de ne pas en perdre ou recevoir, c'est d'interposer un espace de *vide parfait* entre les corps à protéger et l'extérieur.

Tout invraisemblable que puisse paraître le fait, un espace *vide d'air* d'à peine 1 millimètre d'épaisseur est plus isolant que plus de cent fois son épaisseur de verre ou de tout autre corps isolant.

On démontre, en électricité, qu'une étincelle capable de franchir 0m,50 dans l'air ne peut traverser un dixième de millimètre de vide bien fait.

La raison, au fond, en est très simple: la chaleur et l'électricité réclament, pour se transmettre, la présence d'une substance matérielle, et le vide n'en contient pas, du moins sous la forme ordinaire, puisque les savants admettent partout, même dans le vide parfait, l'existence d'un milieu spécial: l'éther. La bouteille «Thermos» (fig. 1) se compose donc d'une double enveloppe de verre; entre les deux enveloppes se trouve un faible espace, entièrement vide d'air.

La construction de ce récipient est des plus délicates et nécessite de très grands soins.

L'exacte concentricité des deux enveloppes est obtenue à l'aide d'anneaux de feutre, mauvais conducteur, anneaux maintenant un

écartement régulier et protégeant la partie intérieure contre la, possibilité de casse par choc.

De même, le fond et le haut du goulot interne sont protégés par une feuille de feutre tassé.

L'extérieur de la bouteille, toujours dans le même but de protection, est recouvert de papier roulé et, finalement, d'une enveloppe métallique, portant une garniture de cuir et une courroie (fig. 2).

N'oublions pas de mentionner que la partie intérieure de la double enveloppe est argentée avant production du vide.

Cette précaution augmente très sensiblement la puissance protectrice de la bouteille.

On sait, en effet, que les corps chauds perdent leur chaleur par rayonnement. Le vide parfait lui-même ne protège nullement contre cette perte, puisque la chaleur *rayonnante* le traverse aisément, tout comme la lumière; mais la couche brillante d'argent supprime presque entièrement cette déperdition. Si l'on chiffre par 100 la quantité de chaleur rayonnée par le noir de fumée--la substance qui perd le plus par rayonnement--2 ou 3 tout au plus représenteront la perte relative occasionnée par l'argent poli.

La bouteille «Thermos» contient donc tous les perfectionnements permis par la science et rien d'étonnant que ses propriétés paraissent merveilleuses. Comme nous l'avons dit, le petit modèle, le seul actuellement en vente, et contenant près d'un demi-litre, conserve de la glace trois ou quatre jours, et presque autant un liquide à l'état brûlant--sans que ce dernier risque d'ailleurs de le casser.--Le problème de la conservation du lait, soit glacé, soit bouillant, va se trouver résolu avec ce récipient, surtout lorsque les constructeurs en auront établi un type d'une capacité plus considérable, l'efficacité de ces appareils étant proportionnelle à leur grosseur.

Nous n'insistons pas sur l'utilité de ce récipient, en été comme en hiver, pour les touristes, chasseurs ou voyageurs.

La bouteille «Thermos» se trouve en vente à des prix variant de 15 à 20 fr., avec courroie; 13 à 18 fr., sans courroie, suivant richesse de la garniture, aux Galeries Lafayette et au Louvre, à Paris. Pour renseignements, s'adresser par écrit à *M. Marcel Meyer, ingénieur, 18, rue Grange-Batelière, Paris.*

SUPPLÉMENTS

Note du transcripteur:

1° Un Supplément théâtral: CRAINQUEBILLE, par Anatole France. Ce supplément illustré ne nous a pas été fourni. Nous avons cru bon d'en reproduire le texte à partir d'un document d'Internet Archives.

2° Quatre pages tirées à part sur la FÊTE DES VIGNERONS DE VEVEY. Ces pages ne nous ont pas été fournies.

ANATOLE FRANCE

CRAINQUEBILLE

PIÈCE EN TROIS TABLEAUX

Représentée pour la première fois le 28 mars 1903 au théâtre de la
RENAISSANCE.

A LUCIEN GUITRY.

Mon cher ami,

Je ne vous offre pas cette petite pièce de théâtre. Elle vous appartient. Elle est vôtre, non pas seulement parce que vous l'avez reçue à votre théâtre, et mise en scène d'une merveilleuse manière, et fait interpréter par une élite artiste, non pas seulement parce que vous avez réalisé le personnage de Crainquebille avec une puissance étonnante et une souveraine vérité. Elle est vôtre parce que je ne l'aurais pas faite sans vos conseils, parce que telle scène applaudie fut écrite tout entière sous votre inspiration.

J'inscris votre nom sur la première page de notre Crainquebille comme un témoignage de mon amitié.

ANATOLE FRANCE.

PERSONNAGES

CRAINQUEBILLE.

LE MARCHAND DE MARRONS.

LE PRÉSIDENT BOURRICHE.
MAITRE LEMERLE.
LE DOCTEUR DAVID MATHIEU.
AUBARRÉE.
L'AGENT 64.
LERMITE.
LE CAMELOT.
UN ÉPICIER.
L'AGENT.
L'HUISSIER.
LE MARCHAND DE VIN.
LE CHARCUTIER.
MADAME BAYARD.
MADAME LAURE.
LA SOURIS.
UNE OUVRIÈRE.

PREMIER TABLEAU

Rue de Beaujolais.

SCÈNE PREMIÈRE

LE CAMELOT.

Il est vêtu comme un employé du Louvre; debout sur un tabouret, ayant devant lui, reposant sur un tréteau, une boîte grande comme une petite malle d'où il tire sans cesse des objets qu'il replace aussitôt, il achève de débiter à l'auditoire qui l'entoure le boniment dont voici la fin... A chaque fois qu'il cite sa maison, il soulève son chapeau haut de forme.

... Si la maison Gameron. Cormandel et Cie que j'ai l'honneur de représenter sur cette place, s'est enfin décidée aux sacrifices multiples dont l'énumération vient de vous être faite par moi, ce n'est pas, messieurs, dans un but purement humanitaire, vous ne le croiriez pas. Il est faux, et je ne crains pas de l'affirmer hautement, que la maison Gameron, Cormandel et Cie ait entrepris la ruine des grands magasins ou même du petit commerce, ainsi que des personnes malintentionnées ont essayé de le faire croire en pure perte en répandant à pleines mains des calomnies que nous n'avons qu'à regarder dans les yeux pour les faire rentrer sous terre. Non, messieurs, la maison Gameron, Cormandel et Cie n'a envisagé qu'une chose, une seule. Elle a son importance et je vous la révélerai tout à l'heure. Je ne demande à votre courtoisie bien connue qu'une seconde de patience et j'en profite pour me résumer: les six articles qui sont mis à la disposition de toute personne qui en fait la demande lui sont remis sur un mot, sur un mouvement, sur un geste, sur un simple signe. Ces six articles, dont voici la brève énumération, consistent en: 1° une canne pneumatique se repliant sur elle-même au moyen d'une simple pression des doigts et formant ainsi un objet de menue dimension que l'on peut parfaitement dissimuler dans une poche de moyenne grandeur. Cet objet, entièrement fait d'un métal inoxydable, représente une valeur marchande de trois francs. Je pense, messieurs, n'être pas taxé d'exagération. Il suffit de se reporter par la pensée au prix exorbitant atteint par la main-d'oeuvre aujourd'hui. Je poursuis: 2° une superbe parure de chemise en simili. Les trois boutons pour le plastron. Deux boutons pour les manchettes avec le patin bascule en aluminium réfractaire, susceptible de résister à l'action du feu pendant plus de quatre heures... Puis le bouton pour le faux col, orné d'une ravissante pierre bleue semi-turquoise. Je vous demande, messieurs, et je m'adresse plus particulièrement aux personnes qui ont l'habitude de ce travail... pensez-vous qu'un bijoutier... et je n'entends pas parler ici des Bouchérons ou des Vevers...

SCÈNE II

UN PETIT CHARCUTIER, se détachant du groupe, au camelot.

C'est à toi qu'il en faudrait un bouchon.

LE CAMELOT, avec un sourire plein de haine.

Attendez donc, mon petit ami... Attendez donc... J'ai terminé tout de suite, je vais pouvoir m'occuper...

LE PETIT CHARCUTIER, après un geste.

Monte là-dessus, tu verras Montmartre, (il sort.)

SCÈNE III

LE CAMELOT, continuant.

Vous préférez vous retirer, jeune homme, licence vous en est donnée. Je poursuis: pensez-vous, dis-je, qu'un modeste bijoutier, se contentant d'un bénéfice dérisoire, puisse matériellement établir cet article à moins d'un franc cinquante? Non! n'est-ce pas... Eh bien, moi, je compte un franc pour le moment; 3° une boîte de savon miraculeux, le savon «Océan», dont je vous ai tout à l'heure fait la lumineuse démonstration, et qui réduit à néant les taches les plus rebelles en redonnant au tissu l'éclat du neuf. Je ne veux pas, messieurs, lasser vos facultés d'évaluation et je fixe, d'ores et déjà, sa valeur au prix ridicule de vingt-cinq centimes; 4° un étui en celluloïd de Norvège, teinté au feu et contenant cinquante pastilles d'un effet certain dans les affections des bronches. Valeur? Quelle valeur?... Quinze centimes... Peut-on descendre plus bas?... Oui, on peut et je veux vous en donner la preuve. Et voici le bouquet. Les deux derniers articles, retrousse-jupe, fixe-serviette, relieur automatique et, enfin, chaîne de montre ou collier de dame avec un fermoir presque en or... Le prix? Aucun!... Rien!... un cadeau! Zéro franc, zéro centime, qui, réuni et formant total avec les objets énoncés ci-dessus, nous donne le chiffre de... (Rapidement.) Trois francs pour la canne pneumatique, un franc pour la parure en simili, vingt-cinq centimes pour le savon «Océan» quinze centimes pour les pastilles salutaires: quatre francs quarante que la maison Gameron,

Cormandel et Cie, que j'ai l'honneur de représenter sur cette place, m'a intimé l'ordre de convertir en un cadeau. Oui! un cadeau, je le proclame; car il ne s'agit pas ici de quatre francs quarante, trois francs ou même deux francs, ou même un franc, pas même cinquante centimes... Il s'agit, messieurs, de la somme grotesque, ridicule, stupéfiante, absurde, de... de vingt centimes... (on se fouille.) et si, rentrés dans vos familles, réunis sous la lampe autour de la table où doit fumer le repas du soir... si, par un sentiment de curiosité bien excusable, messieurs, vous essayez, de vous rendre compte du pourquoi qui a guidé la maison Gameron, Cormandel et Cie... arrêtez-vous dans vos investigations... renoncez à comprendre!... Vous n'y parviendrez jamais!... C'est une réclame!

Il remet à chaque personne qui lui tend ses quatre sous les objets que les acheteurs ensuite examinent en sortant de scène.

UNE COMMERÇANTE, s'adressant à un ouvrier.

Est-ce que c'est bon, c't'affaire pour enlever les taches?

L'OUVRIER.

Mais, ma bonne femme, voilà vingt-cinq ans que je suis teinturier, n'est-ce pas? Si c'était bon, je l'emploierais... c'est une cochonnerie!

LA COMMERÇANTE.

Enfin, tout ça pour quatre sous, ce n'est pas cher.

CRAINQUEBILLE.

Des choux! des navets! des carottes!

LES GOSSES, revenant de l'école.

Oh! hé! le père Crainquebille!

CRAINQUEBILLE.

Voulez-vous bien aller à l'école, au lieu de prendre du vice dans les rues... C'est vrai, qu'est-ce qu'ils peuvent apprendre dans le ruisseau. Ils peuvent apprendre que le mal... Bottes d'asperges!

UNE FEMME.

Ousqu'elles sont, vos asperges?

LA SOURIS.

Vous êtes pas maligne; ses asperges, c'est des poireaux. Le poireau, c'est l'asperge du pauvre. Tout le monde sait ça. (Un des gamins dérange les bottes de poireaux sur la voiture.) Laissez-le donc, il a besoin de gagner sa vie. Si, comme moi, vous gagniez votre pain... tas de gosses!

CRAINQUEBILLE.

Tu gagnes ta vie, toi?

LA SOURIS.

Faut bien.

UN GOSSE.

C'est un rien du tout. Il couche dehors. Il est abandonné, il a pas de parents.

CRAINQUEBILLE.

S'il a pas de parents, c'est de leur faute, ce n'est pas de la sienne.

UN GOSSE.

Il a pas de quoi manger et nourrit un chien; mange-le ton chien!

LA SOURIS.

Qui qu'a dit que je couchais dehors? Qui qui l'a dit? Qu'il le répète voir... Je couche pas dehors et la preuve que voilà ma fenêtre...

UN GOSSE.

Elle a pas de carreaux, ta fenêtre. Y couche dans les démolitions.

LA SOURIS.

Je garde, la nuit, le magasin qui est en réparation. C'est preuve que je suis honnête. Et puis je veux pas qu'on m'embête!

CRAINQUEBILLE.

Qu'est-ce que tu bricoles pour vivre?

LA SOURIS.

Je ramasse les balles de paume, je crie les journaux, je fais les commissions. Tout, quoi!

CRAINQUEBILLE.

Comment tu t'appelles?

LA SOURIS.

La Souris.

CRAINQUEBILLE.

Tu t'appelles la Souris. Eh bien, t'as plus de jugement que les autres. Tu comprends mieux la vie.

LA SOURIS.

C'est que j'ai eu de la misère. Eusses, ils ne connaissent rien. Quand on n'a pas été malheureux, on ne peut pas être bien malin.

CRAINQUEBILLE.

T'as eu de la misère?

LA SOURIS.

Et j'en ai encore. La misère, ça colle.

CRAINQUEBILLE.

C'est vrai que t'as pas bonne mine. Tiens, v'là une poire, elle est un peu blette, mais elle est d'une bonne espèce, c'est du beurré!

LA SOURIS.

Elle est vraiment molle. Si ta femme a le coeur aussi tendre... Merci, tout de même, père Crainquebille.

UNE PETITE FILLE, qui porte un pain plus grand qu'elle, récitant.

Est-ce qu'ils sont beaux, vos choux?

CRAINQUEBILLE.

Y a pas meilleur, c'est tout coeur.

LA PETITE FILLE.

Combien qu'ils valent. Parce que maman est malade, elle ne peut pas faire son marché.

CRAINQUEBILLE.

Qu'est-ce qu'elle a, ta maman? Où que ça la tient?

LA PETITE FILLE.

Je ne sais pas... C'est en dedans... Elle m'a dit comme ça de vous acheter un chou.

CRAINQUEBILLE.

Eh bien, ma petite fille, aie pas peur, je te servirai bien, comme si c'était que je servirais ta mère. Et mieux, parce qu'une supposition, si j'avais à tromper quelqu'un, ce serait une femme d'âge et qui se méfierait. Faut voler personne, bien sur... à chacun son dû. Mais si fallait, on aurait du penchant à tromper ceux qui veulent vous fiche dedans. Tandis que faire du tort à un chérubin comme toi, on aurait regret, (Il lui donne un chou.) Tiens, v'là le plus beau. Il a l'air d'un sénateur. (La petite fille lui donne cinq sous.) C'est six sous, il en faut encore un. Tu veux pas me dépouiller?

LA PETITE FILLE.

Mais, monsieur, maman ne m'a donné que cinq sous.

CRAINQUEBILLE.

Faut pas mentir, ma mignonne, cherche bien voir si lu en as pas mis un dans ta poche.

LA PETITE FILLE, sincère.

Non, monsieur, je n'ai que cinq sous.

CRAINQUEBILLE.

Eh bien, ma mignonne, donne-moi un bécot, ça fera le compte et tu demanderas à ta mère s'il était pommé comme celui-là le chou où qu'elle t'a trouvée. Va, ma mignonne, et prends garde de ne pas tomber en route. Bonjour, madame Laure, ça va-t-il comme vous voulez?

MADAME LAURE, chignon fauve, très fille.

Vous n'avez rien de bon, aujourd'hui.

CRAINQUEBILLE.

Si on peut dire!

MADAME LAURE, goûtant les radis.

Ils sont creux, vos radis.

CRAINQUEBILLE.

Aujourd'hui, vous me cherchez des mauvaises raisons. Vous êtes mal réveillée.

MADAME LAURE.

Ils n'ont pas de goût. C'est comme si on mangeait de l'eau.

CRAINQUEBILLE.

Je vais vous dire: vous avez plus de palais, vous sentez plus ce que vous mangez. C'est la vie de Paris qui le veut. On se brûle l'estomac. Qu'est-ce que vous deviendriez les unes et les autres si le père Crainquebille vous apportait pas de légumes fraîches et rafraîchissantes. Vous seriez en feu.

MADAME LAURE.

C'est pas ce que je mange qui me fait mal. Je ne peux plus manger que de la salade et des radis. C'est vrai, tout de même, qu'on se brûle à Paris, (Rêveuse.) Tenez, père Crainquebille, je voudrais être au jour où je me passerai de vos choux et de vos carottes, où j'en ferai pousser moi-même, à même la terre dans un petit jardin à quatre-vingts lieues de Paris, chez nous. On serait si tranquille à la campagne à élever ses poules et ses cochons.

CRAINQUEBILLE.

Ça viendra madame Laure, ça viendra, vous désespérez pas. Vous avez de l'ordre et de l'économie, vous êtes une personne rangée. Je m'occupe pas des affaires de mes clientes. Y a pas de sots métiers et y a du bon monde dans tous les états... Mais vous êtes une

personne rangée. Vous serez riche sur vos vieux jours et vous aurez une maison à vous dans votre endroit, dans l'endroit de votre naissance... Et vous serez estimée. Au plaisir, madame Laure.

MADAME LAURE.

A une autre fois, père Crainquebille.

CRAINQUEBILLE.

C'est qu'il y a du bon monde dans tous les états. (criant.) Des choux! des navets! des carottes!

MADAME BAYARD, sortant de sa boutique.

Ils ne sont guère beaux vos poireaux. Combien la botte?

CRAINQUEBILLE.

Quinze sous, la bourgeoise, y a pas meilleur.

MADAME BAYARD.

Quinze sous, trois mauvais poireaux?

L'AGENT 64.

Circulez!

CRAINQUEBILLE.

Oui... oui... C'est vendu, allons, pressez-vous, parce que vous avez entendu l'agent.

MADAME BAYARD.

Faut encore que je choisisse la marchandise... Quinze sous, jamais de la vie, par exemple, voulez-vous douze sous?

CRAINQUEBILLE.

Ils me coûtent plus cher que ça, ma petite... Et encore il faut que je sois à cinq heures, et même avant, sur le carreau des Halles, pour avoir tout ce qu'il y a de bon.

L'AGENT 64.

Circulez!

CRAINQUEBILLE.

Oui... oui... tout de suite... Allons, dépêchons, madame Bayard.

MADAME BAYARD.

Douze sous...

CRAINQUEBILLE.

Et depuis sept heures je me brûle les mains à mes brancards en criant: «Des choux! des navets! des carottes!...» Et tout ça ce serait pour y manger de l'argent. A soixante ans passés, vous comprenez que je ne fais pas ça pour mon plaisir. Ah! non, ça ne serait pas à faire... Tenez, je ne gagne pas deux sous.

MADAME BAYARD.

Je vous donnerai quatorze sous. Et encore, il faut que j'aille les chercher dans la boutique, car je ne les ai pas sur moi. (Elle sort.)

L'AGENT 64.

Circulez!

CRAINQUEBILLE.

J'attends mon argent.

L'AGENT 64.

Je ne vous dis pas d'attendre votre argent, je vous dis de circuler... Ben, quoi! Vous ne savez pas ce que c'est que de circuler?

CRAINQUEBILLE.

Voilà cinquante ans que je le sais et que je roule ma voiture... Mais on me doit de la monnaie, c'est là, à *l'Ange gardien*, le magasin de chaussures, madame Bayard. Elle est allée me chercher quatorze sous et j'attends.

L'AGENT 64.

Voulez-vous que je vous foute une contravention, moi? Voulez-vous? Allons, débarrassez-moi le plancher... Est-ce compris?

CRAINQUEBILLE.

Nom de Dieu!... V'là cinquante ans que je gagne mon pain en vendant des choux, des navets, des carottes, et, parce que je ne veux pas perdre quatorze sous qu'on me doit...

Un petit charcutier s'arrête.

L'AGENT 64 tire son calepin et un bout de crayon.

Donnez-moi votre plaque.

CRAINQUEBILLE.

Ma plaque?

L'AGENT 64.

Oui, votre plaque d'ambulant.

Entrée du petit garçon pâtissier avec sa manne.

CRAINQUEBILLE.

Oh! mon garçon, si vous voulez voir ma plaque, faut venir chez moi.

L'AGENT 64.

Vous n'avez pas de plaque?

CRAINQUEBILLE.

Si, j'en ai une... mais elle est chez moi... J'en ai perdu deux à les sortir. Ça m'a coûté trois francs chaque fois; c'est fini.

L'AGENT 64.

Votre nom?

CRAINQUEBILLE.

Ah! des blagues... C'est quatorze sous qu'on me vole et voilà tout.

Il empoigne ses brancards et s'achemine vers la rue.

L'AGENT 64.

Voulez-vous rester?

CRAINQUEBILLE.

Je m'en vais...

L'AGENT 64.

C'est trop tard...

Il va vers Crainquebille, lui prend le bras; Crainquebille se place de face juste à temps pour recevoir dans sa voilure un chargement de matériel de ravaleurs qui poussent des cris et des jurons.

LES RAVALEURS.

Sacré andouille! Regarde-moi c't'outil!

L'AGENT 64.

Tenez, regardez ce que vous êtes cause!

Un camelot cycliste donne de tout son appareil dans le flanc gauche de la voiture à Crainquebille, il hurle.

LE CAMELOT, avec, sur la tête, un ballot de cent cinquante *Patrie*

Fais donc attention, espèce de sale poireau!

L'AGENT 64.

Vous Voyez? Vous Voyez?... (il se place à la droite de Crainquebille qui, virant complètement, arrive exactement pour engager la roue gauche de sa voiture dans la roue gauche d'une voiture d'établissement de bains chargée d'une baignoire de cuivre, traînée par un homme qui gueule effroyablement et fait entendre des blasphèmes.) Ah! cette fois, votre affaire est bonne!

CRAINQUEBILLE.

Ah! ben, là, maintenant comment voulez-vous circuler?

L'AGENT 64.

C'est votre faute, tout ça.

CRAINQUEBILLE.

La faute à tout ça, c'est madame Bayard. Si elle était là, elle le dirait. Étonnant qu'elle ne soit pas là, madame Bayard. Où qu'ell' s'cache?

Cependant des gamins, des ouvriers, des commerçants, des oisifs, toutes sortes de gens apparaissent; venant du fond, à la suite de la voiture des ravaleurs, une tapissière couverte de caisses remplie de siphons d'eau de Seltz; un chien galope

sur les siphons en aboyant avec fureur. Doucement, cette tapisserie se cale au tas des voitures et contribue à former un nougat inséparable de véhicules. Soixante personnes sont sur la chaussée, les trottoirs, l'escalier, les voitures; trente sont aux fenêtres. Tout ce monde s'agite en sens divers. L'agent 64 s'affole, prend Crainquebille par l'épaule et dit:

L'AGENT 64.

Ah! vous avez dit: «Mort aux vaches!» C'est bon! suivez-moi.

CRAINQUEBILLE.

J'ai dit ça, moi?

L'AGENT 04.

Oui, que vous l'avez dit.

CRAINQUEBILLE.

Mort aux vaches? (Rires.)

L'AGENT 64.

Ah! et maintenant?

CRAINQUEBILLE.

Quoi?

L'AGENT 64.

Vous n'avez pas dit: «Mort aux vaches?» (Rires.)

CRAINQUEBILLE.

Si!

L'AGENT 64.

Ah!

CRAINQUEBILLE.

Mais je ne l'ai pas dit à vous. (Rires.)

L'AGENT 64.

Vous ne l'avez pas dit?

CRAINQUEBILLE.

Mais, nom d'une bourrique!

UN HOMME.

Qu'est-ce qu'il y a?

CRAINQUEBILLE.

Y a qu'il dit comme ça que je me suis tourné vers lui pour y crier: (il se retourne vers l'agent et crie pour sa démonstration.) Mort aux vaches!

L'AGENT 64, qui écrivait sur son calepin, reçoit cela en plein et dit sans colère.

Ah! maintenant, vous pouvez le dire deux cents fois, c'est le même prix.

CRAINQUEBILLE.

Mais je leur explique.

UN HOMME, à un autre, en souriant.

Moi, je m'en fiche, mais il y a dit au moins trois fois.

UN AUTRE.

Mais non, c'est l'agent qui le lui a fait dire.

L'HOMME.

Oh! non, pour sûr, l'agent n'aurait pas fait ça.

UN AUTRE.

Il a vu tout le monde qui rigolait, ça l'a embêté, alors il a perdu la boule.

CRAINQUEBILLE.

C'est pourtant bien simple...

L'AGENT.

En voilà assez!

L'agent saisit Crainquebille. Un vieillard, le docteur David Mathieu, s'approche; il est vêtu de noir, coiffé d'un chapeau haut de forme, cheveux blancs, rosette d'officier.

LE DOCTEUR MATHIEU, tirant doucement l'agent par la manche.

Permettez... permettez... vous vous êtes mépris.

L'AGENT.

Mépris? mépris, que vous dites?

LE DOCTEUR, doux et ferme.

Vous avez mal compris, cet homme ne vous a pas insulté.

L'AGENT.

Mal compris?

LE DOCTEUR.

J'ai assisté à toute cette scène et j'ai parfaitement entendu ce qui a été dit.

L'AGENT.

Alors?

LE DOCTEUR.

Et j'affirme que cet homme n'a proféré aucune insulte qui motive...

L'AGENT.

Ce n'est pas votre affaire.

LE DOCTEUR.

Je vous demande pardon. J'ai le droit et le devoir de vous avertir d'une erreur qui peut avoir pour ce brave homme des conséquences fâcheuses, et j'ai le droit et le devoir d'apporter mon témoignage...

L'AGENT.

Tâchez voir d'être poli.

UN OUVRIER.

Monsieur a raison, le marchand n'a pas dit: «Mort aux vaches!»

LA FOULE.

Si, si, oui, qu'il l'a dit. Non! si! non! oh! là là!

L'AGENT, à l'ouvrier.

Vous voulez vous faire ramasser, vous?

L'ouvrier disparaît.

LE DOCTEUR, à l'agent.

Vous n'avez pas été insulté. Le mot que vous avez cru entendre n'a pas été proféré. Quand vous serez plus calme, vous le reconnaîtrez vous-même.

L'AGENT.

D'abord, qui êtes-vous? Je ne vous connais pas.

LE DOCTEUR.

Voici ma carte, le docteur Mathieu, chef de clinique à l'hôpital Ambroise-Paré.

L'AGENT.

Ça ne me regarde pas.

LE DOCTEUR.

Cela vous regarde. Je vous serai obligé de prendre mon nom et mon adresse et d'inscrire ma déclaration.

L'AGENT.

Ah! vous insistez. Eh bien, suivez-moi vous vous expliquerez devant le commissaire.

LE DOCTEUR.

C'est bien mon intention.

UNE OUVRIÈRE, à son mari, montrant le docteur.

C'est drôle, un homme bien mis et qui a de l'éducation, et il se fourre dans cette affaire-là... s'il lui arrive du désagrément, c'est qu'il l'aura bien voulu. Faut jamais se mêler des affaires des autres. Allons, viens, mon homme... J'ai bien vu comment ça s'est fait, il appelait:

«Madame Bayard, où qu'elle se cache»; l'agent a entendu: «Mort aux vaches!» Allons, allons, viens donc, tu vas pas te faire ramasser comme témoin.

MADAME BAYARD, sortant de sa boutique.

La voilà, votre monnaie... Tiens, il est arrêté. Je ne peux pas remettre de l'argent à quelqu'un qui est arrêté... Ça ne se doit pas. Je crois même que c'est défendu.

La foule a pris grande part à tout ceci par une série de mouvements considérables dont il est impossible de déterminer la tendance. Elle se presse en masse à la suite du groupe: agent 64, Crainquebille et le monsieur. Au milieu d'un vacarme effroyable où les jurons, les rires, les appels de gamins, trompes de cyclistes, aboiements, gifle d'une mère à son enfant qui gouapait, et mille autres bruits se font entendre tour à tour et ensemble.

DEUXIÈME TABLEAU

Une chambre de la Cour correctionnelle.

SCÈNE PREMIÈRE

LE PRÉSIDENT BOURRICHE, lisant un jugement.

«Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, attendu...

L'HUISSIER.

Silence!

LE PRÉSIDENT.

»... qu'il résulte suffisamment des pièces du dossier et des dépositions entendues à l'audience que, le 3 octobre, Fromage (Alexandre) s'est rendu coupable du délit de mendicité, délit prévu et puni par l'article 274 du Code pénal, lui faisant application dudit article, condamne Fromage (Alexandre) en six jours de prison.» (Fromage, qui était assis à côté de Crainquebille, est emmené par deux gardes.-- Un temps.--Bruit.--Le président, feuilletant son dossier.) Vous vous appelez Crainquebille... Levez-vous... Vous vous appelez Crainquebille (Jérôme), né à l'Oissy (Seine), le 14 juillet 1843. Vous n'avez jamais subi de condamnation.

CRAINQUEBILLE.

Vous pouvez interroger. Je dois rien à personne. Un sou est un sou. Je suis exact en tout. On peut le dire.

LE PRÉSIDENT.

Taisez-vous... Le 25 juillet dernier, à l'heure de midi, rue de Beaujolais, vous avez injurié, outragé un agent dans l'exercice de ses fonctions. Vous l'avez traité de v... (Il ne dit que la première lettre) Vous reconnaissez les faits?

CRAINQUEBILLE, se retournant vers son avocat.

Qu'est-ce qu'il dit? Est-ce que c'est à moi qu'il parle?

LE PRÉSIDENT.

Vous avez proféré des menaces. Vous avez crié: «Mort aux V...!» (il ne dit que la première lettre.)

CRAINQUEBILLE.

Mort aux vaches, que vous voulez dire.

LE PRÉSIDENT.

Vous ne niez pas.

CRAINQUEBILLE.

Sur ce que j'ai de plus sacré, sur la tête de ma fille si j'en avais une, je n'ai pas insulté l'agent. Voilà la vérité.

LE PRÉSIDENT.

Retracez la scène... Exposez les faits conformément à votre système.

CRAINQUEBILLE.

Monsieur le Président, je suis un honnête homme. Je ne dois rien à personne. Un sou est un sou. Je suis exact en tout, on peut le dire. Je suis connu depuis quarante ans sur le carreau des Halles, et dans le faubourg Montmartre, et partout quoi... A l'âge de quatorze ans, je gagnais déjà ma vie...

LE PRÉSIDENT.

Je ne vous demande pas votre biographie, (Mouvement.)

L'HUISSIER.

Silence!

LE PRÉSIDENT.

Je vous demande de dire comment, selon vous, s'est passée la scène qui a précédé votre arrestation.

CRAINQUEBILLE.

Ce que je peux vous dire, c'est que, depuis quarante ans que je pousse ma voiture, je connais les agents. Dès que j'en vois un d'un côté, je file de l'autre. Comme ça je n'ai jamais de difficultés avec eux. Mais pour ce qui est de les injurier en paroles ou autrement, jamais; c'est pas dans mon caractère. Pourquoi que j'en aurais changé à mon âge?

LE PRÉSIDENT.

Vous avez résisté aux injonctions de l'agent qui vous intimait l'ordre de circuler.

CRAINQUEBILLE.

Oh! là! là! Circuler! Si vous aviez vu ça!... Les voitures étaient emboîtées les unes dans les autres, y avait pas moyen de donner seulement un demi-tour de roue.

LE PRÉSIDENT.

Enfin, reconnaissez-vous avoir dit: «Mort aux v...?»

CRAINQUEBILLE.

J'ai dit: «Mort aux vaches!» parce que monsieur l'agent a dit: «Mort aux vaches!» alors j'ai dit: «Mort aux vaches!» Vous comprenez?...

LE PRÉSIDENT.

Prétendez-vous que l'agent a proféré ce cri le premier?

CRAINQUEBILLE, désespérant de s'expliquer.

Je prétends rien, je...

LE PRÉSIDENT.

Vous n'insistez pas, vous avez raison, asseyez-vous.

Un temps. Mouvement.

L'HUISSIER.

Silence!

LE PRÉSIDENT.

Nous allons entendre les témoins. Huissier, faites entrer le premier témoin.

L'HUISSIER, sortant de la salle, à travers le public, appelle à haute voix.

L'agent Bastien Matra.

Entre Matra, il a son ceinturon.

LE PRÉSIDENT.

Vos noms, âge et profession?

MATRA.

Matra Bastien, né le 15 août 1870, à Bastia (Corse). Gardien de la paix numéro 64.

LE PRÉSIDENT.

Vous jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité... Dites: je le jure.

MATRA.

Je le jure.

LE PRÉSIDENT.

Faites votre déposition.

MATRA, il retire son ceinturon.

Étant de service le 20 octobre, à l'heure de midi, je remarquai dans la rue Beaujolais un individu qui me sembla être un vendeur ambulant et qui tenait sa charrette indûment arrêtée à la hauteur du numéro 28, ce qui occasionnait un encombrement de voitures. Je lui intimai par trois fois l'ordre de circuler, auquel il refusa d'obtempérer. Et, sur ce que je l'avertis que j'allais verbaliser, il me répondit en criant: «mort aux vaches!» ce qui me sembla être injurieux.

LE PRÉSIDENT, paternel, à Crainquebille.

Vous entendez ce que dit l'agent.

CRAINQUEBILLE.

J'ai dit: «Mort aux vaches!» parce qu'il a dit: «Mort aux vaches!»
Alors j'ai dit: «Mort aux vaches!» C'est pourtant facile à comprendre.

LE PRÉSIDENT, qui n'a pas écouté et qui se prépare à rendre son jugement.

Il n'y a pas d'autre témoin.

L'HUISSIER.

Si, monsieur le président, il y en a encore deux.

LE PRÉSIDENT.

Comment? encore deux?

LEMERLE.

Nous avons fait citer deux témoins à décharge.

LE PRÉSIDENT.

Maître, vous tenez à ce qu'ils soient entendus?

LEMERLE.

Mais oui, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT soupire. A l'agent qui remet son ceinturon.

Que l'agent ne se retire pas!...

L'HUISSIER appelle.

Madame Bayard! (Entre madame Bayard en grande toilette.)

LE PRÉSIDENT.

Vos nom, prénoms, âge et profession...

MADAME BAYARD.

Pauline-Félicité Bayard, marchande de chaussures, rue Beaujolais, numéro 28.

LE PRÉSIDENT.

Quel âge avez-vous?

MADAME BAYARD.

Trente ans. (Mouvement.)

L'HUISSIER.

Silence!

LE PRÉSIDENT.

Jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité. Levez la main et dites: je le jure. (Madame Bayard lève la main.) Otez le gant de la main droite... Huissier, faites-lui retirer son gant. (Elle retire son gant.) Dites: je le jure.

MADAME BAYARD.

Je le jure.

LE PRÉSIDENT.

Faites votre déposition.

CRAINQUEBILLE.

Elle a pas seulement l'air de me reconnaître. Elle est fière.

L'HUISSIER.

Silence!

LE PRÉSIDENT, à Madame Bayard.

Dites ce que vous avez à dire. (Madame Bayard se tait.) Dites ce que vous savez sur la scène qui a précédé l'arrestation de Crainquebille.

MADAME BAYARD, à voix basse.

J'achetais une botte de poireaux, alors le marchand m'a dit: dépêchez-vous: je lui ai répondu...

LE PRÉSIDENT.

Parlez distinctement.

MADAME BAYARD.

Je lui ai répondu qu'il fallait pourtant que je choisisse la marchandise. A ce moment, une cliente est entrée dans la boutique, je suis allée la servir. C'était une dame avec son enfant.

LE PRÉSIDENT.

C'est tout ce que vous avez à dire?...

MADAME BAYARD.

Pendant que le marchand s'expliquait avec la police, j'essayais des souliers bleus à l'enfant de dix-huit mois, je lui essayais des souliers bleus.

LE PRÉSIDENT, à Lemerle.

Maître, vous n'avez pas de question à faire poser au témoin? (Lemerle fait un signe de dénégation.) Et vous, Crainquebille? Avez-vous une question à faire poser au témoin?

CRAINQUEBILLE.

Mais si, j'ai une question à poser...

LE PRÉSIDENT.

Faites.

CRAINQUEBILLE.

J'ai à demander à madame Bayard si j'ai dit: «Mort aux vaches!» Elle me connaît, c'est une cliente. Elle peut dire si c'est dans mon caractère de dire des mots comme ça. (Madame Bayard garde le silence.) Vous pouvez parler, madame Bayard, vous êtes une cliente et une ancienne.

LE PRÉSIDENT.

N'interpellez pas le témoin. Parlez au tribunal.

CRAINQUEBILLE, qui n'entre pas dans les finesses.

Voyons, madame Bayard, nous sommes de connaissance. Et, la preuve, c'est que vous me devez quatorze sous; c'est pas pour vous les réclamer, bien sûr, je suis au-dessus de quatorze sous. Dieu merci.

(Rires, bruit.)

L'HUISSIER.

Silence!

CRAINQUEBILLE.

Mais c'est pour dire que vous êtes une cliente.

MADAME BAYARD, à Crainquebille, en sortant.

Je ne vous connais pas.

LE PRÉSIDENT, au témoin.

Vous pouvez vous retirer. (A Lemerle.) Cette déposition ne contredit en rien celle de l'agent... Est-ce qu'il y a encore un témoin?

LEMERLE.

Un seul.

LE PRÉSIDENT.

Maître, insistez-vous pour qu'il soit entendu par le tribunal.

LEMERLE.

Monsieur le président, j'estime que la déposition que vous allez entendre est utile à la démonstration de la vérité. Elle émane d'un homme éminent dont le témoignage est, à mon sens, important, capital, décisif.

LE PRÉSIDENT, résigné.

Faites entrer le dernier témoin.

L'HUISSIER.

Monsieur le docteur Mathieu!

Le docteur Mathieu entre.

LE PRÉSIDENT.

Vos nom, prénoms, âge et profession.

LE DOCTEUR MATHIEU.

Mathieu, Pierre-Philippe-David, soixante-deux ans, médecin en chef de l'hôpital Ambroise-Paré, officier de la Légion d'honneur.

LE PRÉSIDENT.

Jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité. Levez la main et dites: je le jure.

LE DOCTEUR MATHIEU.

Je le jure.

LE PRÉSIDENT, à Lemerle.

Maître Lemerle, quelle question désirez-vous faire poser au témoin?

LEMERLE.

Monsieur le docteur Mathieu était présent lors de l'arrestation de Crainquebille. Je vous prie, monsieur le président, de lui demander ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu.

LE PRÉSIDENT, au témoin.

Vous avez entendu la question?

LE DOCTEUR MATHIEU.

Je me trouvais dans la foule, assemblée autour de l'agent, qui sommait le marchand de circuler. L'encombrement était tel qu'il était impossible de bouger. Aussi fus-je témoin de la scène qui eut lieu alors. Et je puis affirmer que je n'en perdis pas un mot. J'ai parfaitement remarqué que l'agent s'était mépris: il n'avait pas été insulté! Le marchand n'avait pas poussé le cri que l'agent avait cru entendre. Mon observation fut corroborée par celle des personnes qui m'entouraient et qui furent unanimes à constater l'erreur. Je m'approchai de l'agent et l'avertis de sa méprise, je lui fis observer que cet homme ne l'avait nullement injurié, qu'il avait tenu, au contraire, un langage très réservé. L'agent maintint le marchand en

état d'arrestation et m'invita un peu rudement à le suivre au commissariat. Ce que je fis. Je réitérai ma déclaration devant le commissaire.

LE PRÉSIDENT, glacial.

C'est bien. Vous pouvez vous asseoir... Matra!...

(Matra, après avoir déposé son ceinturon, objet de sa sollicitude, vient à la barre.)
Matra, quand vous avez procédé à l'arrestation de l'inculpé, monsieur le docteur Mathieu ne vous a-t-il pas fait observer que vous vous mépreniez? (silence de Matra.) Vous venez d'entendre la déposition de monsieur Mathieu. Je vous demande si, quand vous avez procédé à l'arrestation de Crainquebille, monsieur Mathieu ne vous a pas fait entendre qu'il croyait que vous vous étiez mépris.

MATRA.

Mépris? mépris?... C'est-à-dire, monsieur le président, qu'il m'a insulté.

LE PRÉSIDENT.

Que vous a-t-il dit?

MATRA.

Il m'a dit comme ça: «Mort aux vaches!»

LE PRÉSIDENT, précipitamment.

Vous pouvez vous retirer.

Pendant que Matra remet son ceinturon, rumeur, tumulte, surprise douloureuse sur le visage blême du docteur Mathieu.

LEMERLE, agitant ses manches au milieu du tumulte.

Je livre avec confiance les paroles du témoin à l'appréciation du tribunal.

Le tumulte continue.

VOIX DANS LA SALLE, au milieu du bruit.

Il en a un culot, le sergot. Te voilà acquitté, mon vieux Crainquebille.

L'HUISSIER.

Silence!

Le calme se rétablit peu à peu.

LE PRÉSIDENT.

Ces manifestations sont souverainement indécentes. Si elles se reproduisent, je ferai immédiatement évacuer la salle... Maître Lemerle, vous avez la parole. (Lemerle déploie son dossier.) Maître, serez-vous long?

LEMERLE.

Non. J'estime que la déposition de l'agent Matra a singulièrement abrégé ma plaidoirie, et si ce sentiment est partagé par le tribunal, je...

LE PRÉSIDENT, très sec.

Je vous demande si vous serez long.

LEMERLE.

Vingt minutes, au plus.

LE PRÉSIDENT, résigné.

Vous avez la parole.

LEMERLE.

Messieurs, j'apprécie, j'estime, je respecte les agents de la préfecture. Un incident d'audience, si caractéristique qu'il soit, ne saurait m'écarter des sentiments favorables que je professe à l'égard de ces modestes serviteurs de la société qui, moyennant un salaire dérisoire, endurent les fatigues et affrontent des périls incessants, et qui pratiquent l'héroïsme quotidien, le plus difficile des héroïsmes, peut-être. Ce sont d'anciens soldats, et qui restent soldats...

VOIX, rumeurs dans l'auditoire.

Voilà qu'il plaide pour les sergots!... Défends donc Crainquebille! Feignant!

Un garde expulse un auditeur.

L'EXPULSÉ.

J'ai rien dit... mais «pisque» j'ai rien dit...

LEMERLE, continuant.

Non, certes, je ne méconnaissais pas les services modestes et précieux que rendent journellement les gardiens de la paix à la vaillante population de Paris. Et je n'aurais pas consenti, messieurs, à vous présenter la défense de Crainquebille si j'avais vu en lui l'insulteur d'un ancien soldat. Voyons les faits. On inculpe mon client d'avoir dit: «Mort aux vaches!» Je puis, sans blesser vos oreilles répéter à haute voix le nom de la reine indolente des prairies, de la bonne et pacifique laitière. Ce n'est pas que je méconnaisse le caractère injurieux que prend ce nom en certaines circonstances et dans certaines bouches. Et c'est même là, messieurs, un petit problème assez curieux de philologie populaire. Si vous ouvrez le dictionnaire de la *langue verte*, vous y lirez: (Il lit.) «*Vachard*, paresseux, fainéant, qui s'étend paresseusement comme une vache, au lieu de travailler. *Vache*, qui se vend à la police, mouchard.» Mort aux vaches, se dit dans un certain monde. Mais toute la question est celle-ci: comment

Crainquebille l'a-t-il dit? Et même l'a-t-il dit? Permettez-moi, messieurs, d'en douter. Je ne soupçonne l'agent Matra d'aucune mauvaise pensée. Mais il accomplit, comme nous l'avons dit, une tâche pénible. Il est parfois fatigué, excédé, surmené. Dans ces conditions, il peut avoir été la victime d'une sorte d'hallucination de l'âme. Et quand il vient vous dire que le docteur David Mathieu, officier de la Légion d'honneur, médecin en chef de l'hôpital Ambroise-Paré, un prince de la science et un homme du monde, a crié: «Mort aux vaches!» nous sommes bien forcés de reconnaître que Matra est en proie à la maladie de l'obsession et, si le terme n'est pas trop fort, au délire de la persécution.

VOIX DANS L'AUDITOIRE, expressions nombreuses et tumultueuses
d'approbation.

Mais oui! mais oui! T'as pas besoin de causer davantage, c'est entendu. Très bien, très bien.

L'HUISSIER.

Silence!

LE PRÉSIDENT. Toute marque d'improbation ou d'approbation étant sévèrement interdite, je vais ordonner aux gardes d'expulser les perturbateurs.

Silence glacial.

LEMERLE.

Messieurs, j'ai là sous les yeux un livre qui l'ait autorité en la matière. Le Traité des Hallucinations, par Brierre de Boismont, docteur en médecine de la Faculté de Paris, chevalier des ordres de la Légion d'honneur, du Mérite militaire de Pologne, etc. On y apprend que les hallucinations de l'ouïe sont fréquentes, très fréquentes, et que les gens sains d'esprit peuvent en être atteints sous l'influence d'une émotion vive, d'une fatigue excessive, du surmenage intellectuel ou physique. Et quelle est la nature ordinaire, constante, de ces

hallucinations? Quelle est la parole que l'agent Matra croira entendre, dans cet état de malaise qui occasionne les fausses perceptions de l'oreille? Le docteur Brierre de Boismont va vous le dire: (Il lit.) «La plupart de ces illusions sont liées aux préoccupations, aux habitudes, aux passions des malades.» Notez bien, messieurs: aux préoccupations, aux habitudes... C'est ainsi, qu'en état d'hallucination, le chirurgien entendra les plaintes du patient; l'agent de change, des ordres de Bourse; l'homme politique, les interpellations violentes des députés, ses collègues; l'agent de police, le cri de: «Mort aux vaches!» Est-il besoin d'insister, messieurs? (signe de dénégation du président.) Et alors même que Crainquebille aurait crié: «Mort aux vaches!» il resterait à savoir si le mot a dans sa bouche le caractère d'un délit. Messieurs, en matière de contravention, il suffit que la contravention soit constatée, peu importe la bonne ou la mauvaise foi du contrevenant. (Bruit de conversations.) Mais ici nous sommes en droit pénal, en droit strict. Ce que le Parquet poursuit, ce que vous punissez, messieurs, c'est l'intention délictueuse. Devant le tribunal correctionnel, l'intention devient l'élément essentiel du délit. Eh bien, dans l'espèce, l'intention existe-t-elle? Non, messieurs.

Le bruit grossit.

L'HUISSIER.

Silence!

LEMERLE.

Crainquebille est un enfant naturel d'une marchande ambulante, perdue d'inconduite et de boisson. Il...

VOIX PERDUE.

Il insulte sa mère, à présent.

LEMERLE.

... est né alcoolique... d'une intelligence naturellement bornée, inculte, il n'a que des instincts. Et, permettez-moi de vous le dire, ces instincts ne sont pas foncièrement mauvais, mais ils sont brutaux. Son âme est enfermée dans une gangue épaisse. Il ne comprend exactement ni ce qu'on lui dit, ni ce qu'il dit lui-même. Les mots n'ont pour lui qu'un sens confus et rudimentaire. Il est de ces êtres misérables, qu'a peints de si sombres couleurs le pinceau de La Bruyère, de ces hommes qu'on prendrait pour des animaux à les voir courbés sur la terre. Le voilà devant vous, abruti par soixante ans de misère. Messieurs, vous direz qu'il est irresponsable.

Lemerle s'assied.

LE PRÉSIDENT.

Le tribunal va en délibérer.

Bruit. Les deux assesseurs se penchent sur le président qui chuchote.

CRAINQUEBILLE, à son défenseur.

Faut que vous ayez de l'instruction tout de même pour parler comme ça d'un trait. Vous parlez bien, mais vous parlez trop vite. On peut rien comprendre à ce que vous dites. Ainsi, moi, je sais pas seulement de quoi vous avez parlé, je vous remercie tout de même, seulement...

L'HUISSIER.

Silence!

CRAINQUEBILLE.

Ça me fait un coup dans le ventre quand il crie, celui-là... Seulement, vous auriez dû dire que je dois rien à personne. Parce que c'est vrai, je suis strict, un sou est un sou. Après ça, peut-être que vous l'avez dit sans que j'aie entendu... Et puis, vous auriez dû leur demander où c'est qu'ils m'ont étouffé ma voiture.

LEMERLE.

Dans votre intérêt, tenez-vous tranquille.

CRAINQUEBILLE.

Est-ce que c'est mon jugement qu'ils couvent à cette heure? Eh bien, y en a long, bon Dieu de bon Dieu!...

L'HUISSIER.

Silence! (Le silence règne.)

LE PRÉSIDENT, lisant sur des petits papiers, lettres de décès, de mariages, prospectus, etc.

«Le Tribunal...

UNE VOIX éclate dans le peuple au milieu du silence.

Acquitte!...

LE PRÉSIDENT, après un regard foudroyant.

»... après en avoir délibéré, conformément à la loi, attendu qu'il résulte des pièces du dossier et des dépositions entendues à l'audience, que le 25 juillet, jour de son arrestation, Crainquebille (Jérôme), s'est rendu coupable du délit... (un sourd et formidable murmure s'élève du fond de la salle; le président oppose à ce murmure un regard semblable à un glaive et continue sa lecture dans le silence subit.) d'outrage envers un dépositaire de la force publique, dans l'exercice de ses fonctions, délit prévu et puni par l'article 224 du Code pénal, lui faisant application dudit article, le condamne à quinze jours de prison et à cinquante francs d'amende... «L'audience est Suspendue. (Brouhaha.)

VOIX CONFUSES.

C'est raide, tout de même... J'aurais pas cru ça. Elle est forte, celle-là.

CRAINQUEBILLE, au garde.

Alors, je suis un condamné?

Le tribunal se retire. Quand les gardes vont emmener Crainquebille, Lemerle fait signe qu'il a un mot à dire, et range des papiers, cause, etc.

SCÈNE II

CRAINQUEBILLE.

Cipal!... Cipal!... Hein? Cipal... Y a seulement quinze jours, si on m'avait dit qu'il m'arriverait ce qui m'arrive. Ils sont polis, ces messieurs. Ils ne disent pas de gros mots, c'est une justice à leur rendre, mais on peut pas s'expliquer avec eux. On n'a pas le temps. C'est pas leur faute, mais on n'a pas le temps, c'est-il pas vrai? Pourquoi que vous ne répondez pas? (silence.) On parle bien à un chien. Pourquoi que vous ne parlez pas? Vous ouvrez jamais la bouche. Vous n'avez donc pas peur qu'elle pue?

LEMERLE, à Crainquebille.

Eh bien, mon ami... nous n'avons pas trop à nous plaindre. Nous aurions pu avoir pire.

CRAINQUEBILLE.

Ça, c'est encore possible.

LEMERLE.

Qu'est-ce que vous voulez... Vous n'avez pas suivi mes conseils. Votre système de réticences était d'une insigne maladresse. Vous auriez mieux fait d'avouer.

CRAINQUEBILLE.

Mon garçon, je demandais pas mieux. Mais qu'est-ce qu'il fallait avouer, (pensif.) Tout de même, c'est pas ordinaire ce qui m'arrive.

LEMERLE.

N'exagérons rien. Votre cas n'est pas rare, loin de là!... Allons, bon courage.

CRAINQUEBILLE, les gardes l'emmènent, il se retourne et dit:

Vous pourriez pas me dire où qu'ils m'ont étouffé ma voiture?

AUBARRÉE.

Qu'est-ce que tu fais là?

LERMITE.

Je finis mon croquis. Pendant l'audience, je suis obligé de dessiner dans le fond de mon chapeau. C'est pas commode... Maintenant, je relève quelques petits détails...

AUBARRÉE.

C'est le président Bourriche, que tu as mis là?

LERMITE.

C'est lui qui vient de condamner le marchand des quatre saisons?

AUBARRÉE.

Oui, il s'appelle Bourriche.

LERMITE.

Tiens, comme ça se trouve.

LEMERLE, à l'huissier.

Lampérière; savez-vous si l'affaire Goupy, à la troisième chambre, est remise?

L'HUISSIER.

Elle est retenue.

LEMERLE.

Nom d'un chien, il faut que je file!... Je reviendrai tout à l'heure à la reprise de l'audience. J'ai une remise à demander au président Bourriche.

LERMITE, timide, gauche, cherchant dans sa poche, appelle Lemerle qui ne l'entend pas et sort.

Monsieur Lemerle... J'aurais un mot à vous dire. Tiens! il est parti...

AUBARRÉE.

Il reviendra à la reprise de l'audience. Qu'est-ce que tu peux bien avoir à lui dire à cet oiseau-là?

LERMITE.

Rien. Je... rien... Dis donc, mon vieux camarade, c'est tout de même fort la condamnation de ce pauvre marchand des quatre saisons.

AUBARRÉE.

Crainquebille... C'est fort, si tu veux. Ce n'est pas extraordinairement fort... (Regardant.) Tu vas faire un petit tableau d'après ce croquis?

LERMITE.

Oui, les scènes du palais, c'est assez demandé... J'ai vendu, ce matin, deux avocats cent francs; j'ai le billet dans ma poche.

AUBARRÉE.

Tu n'as pas besoin de le sortir comme ça...

LERMITE.

Tu as beau dire, Aubarrée. Que les juges aient condamné ce pauvre homme sans preuves...

AUBARRÉE.

Sans preuves?...

LERMITE.

Au mépris de la déposition du professeur David Mathieu, sur le témoignage de l'agent, ça me passe, je n'y suis plus...

AUBARRÉE.

C'est pourtant bien facile à comprendre.

LERMITE.

Comment, à la parole désintéressée d'un homme du plus grand mérite, de la plus haute intelligence, préférer le braiment de cet être ignare, sombre et têtue. Croire l'âne plutôt que le savant, tu trouves cela naturel, toi? Mais c'est monstrueux. Ce président Bourriche est facétieux et sinistre.

AUBARRÉE.

Ne dis pas cela, Lermite, ne dis pas cela. Le président Bourriche est un magistrat respectable qui vient de donner une nouvelle preuve de son esprit juridique.

LERMITE.

Dans l'affaire Crainquebille?

AUBARRÉE.

Sans doute. En opposant l'une à l'autre les dépositions contradictoires de l'agent 64 et du professeur David Mathieu, le juge serait entré dans une voie où l'on ne rencontre que le doute et l'incertitude. Le président Bourriche a l'esprit trop juridique pour faire dépendre ses sentences de la raison et de la science, dont les conclusions sont sujettes à d'éternelles disputes.

LERMITE.

Alors, un juge doit renoncer à savoir?

AUBARRÉE.

Oui, mais il ne doit pas renoncer à juger. A vrai dire, le président Bourriche ne considère pas Bastien Matra. Il considère l'agent 64. Un homme est faillible, pense-t-il. Descartes et Gassendi, Leibnitz et Newton, Claude Bernard et Pasteur, se sont trompés. Mais l'agent 64 ne se trompe pas. C'est un numéro. Un numéro n'est pas sujet à l'erreur.

LERMITE.

Ça, c'est un raisonnement.

AUBARRÉE.

Irréfutable. Et puis, il y a autre chose. L'agent 64 est un dépositaire de la force publique. Toutes les épées d'un État doivent être tournées dans le même sens. En les opposant les unes aux autres...

LERMITE. On trouble l'ordre public. J'ai compris.

AUBARRÉE.

Enfin, si le tribunal jugeait contre la force, qui donc exécuterait les jugements? Sans les gendarmes, le juge ne serait qu'un pauvre rêveur.

Entre Lemerle.

LEMERLE.

Aubarrée, on vous attend à la quatrième... Comment, l'audience n'est pas encore reprise?

AUBARRÉE.

Mais non.

LEMERLE.

L'huissier n'est pas là?

LERMITE.

Pardon, maître... La condamnation à l'amende entraîne, en cas de non-paiement, une prolongation de peine?

LEMERLE.

Oui.

LERMITE.

Alors, voudriez-vous être assez aimable pour remettre cinquante francs à ce marchand des quatre saisons.

LEMERLE.

Crainquebille?

LERMITE.

Oui, sans lui dire d'où vient cet argent.

LEMERLE.

Volontiers, monsieur.

LERMITE.

Seulement, je n'ai que cent francs.

LEMERLE, se fouillant.

Voyons, j'ai peut-être... non... trois louis... ah! si! voilà dix francs, quarante et dix cinquante. Voici, monsieur.

LERMITE.

Merci.

LEMERLE.

C'est moi qui vous remercie pour lui.

LE DOCTEUR MATHIEU, entrant, à Lemerle.

Maître, c'est vous qui avez plaidé pour Crainquebille? Je vous cherchais.

LEMERLE.

Oui, monsieur... le docteur David Mathieu. Vous avez témoigné pour nous.

LE DOCTEUR MATHIEU.

Pourriez-vous remettre ces cinquante francs à votre client pour acquitter l'amende?

LEMERLE.

Avec grand plaisir. Mais j'ai déjà reçu cinquante francs de monsieur
(il montre Lemerle.) pour la même destination.

LE DOCTEUR MATHIEU.

Ah!... Monsieur.

Inclinations. Silence.

LEMERLE, tenant dans chaque main les cinquante francs de Lermite et les
cinquante francs du docteur.

Qu'en pensez-vous, messieurs?

LE DOCTEUR MATHIEU.

Eh bien... cinquante francs pour l'amende.

LERMITE.

Oui, et cinquante francs quand il sortira.

LEMERLE.

Parfait! Comptez sur moi, messieurs...

Il salue et sort. Petit silence. David et Lermite se saluent sympathiquement. David va pour sortir, suivi à quelques pas de Lermite. David s'arrête sur le seuil presque, se retourne vers Lermite qui est près de lui. Les deux hommes disent ensemble, la main tendue: «Voulez-vous me permet...» Ils sourient, se serrent cordialement la main, avec, toutefois, un peu de mélancolie. David sort.

L'HUISSIER, annonçant.

Le Tribunal!

LERMITE.

Ça recommence.

TROISIÈME TABLEAU

La nuit.

SCÈNE PREMIÈRE

LE MARCHAND DE MARRONS.

Chaud! chaud! les marrons!...

Il sert un sou de marrons à un gosse.

CRAINQUEBILLE, sortant de chez le marchand de vin sur un bruit de dispute.

Eh bien, quoi! parce que je demande un verre à crédit!... Est-ce que c'est une raison de me traiter comme un malfaiteur.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué.

CRAINQUEBILLE.

Je vous demande un peu s'il ne pouvait pas me donner un verre à crédit. Il m'a assez volé quand j'avais de quoi. Voleur! oui, voleur!... Je ne vous l'envoie pas dire.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Ça sort de prison et ça traite le monde de voleur!

ALPHONSE, douze ans, sort de chez le marchand de vin et dit à Crainquebille sur le ton de la plus douce politesse.

Dites donc, monsieur, c'est-il vrai qu'on est bien à l'ombre?

CRAINQUEBILLE. Sale gosse!... (Pied au cul. Alphonse rentre en pleurnichant.)

C'est ton père qui devrait être en prison au lieu de s'enrichir à vendre du poison.

LE MARCHAND DE VIN, suivi de son fils.

Si vous n'aviez pas de cheveux blancs, je vous corrigerais pour vous apprendre à battre mon fils, (à son fils.) Rentre, vermine, (ils rentrent.)

CRAINQUEBILLE, au marchand de marrons.

Hein, crois-tu!...

LE MARCHAND DE MARRONS.

Qu'est-ce que tu veux? Il a raison: on ne doit pas battre les enfants des autres, ni leur reprocher leur père qu'ils n'ont pas choisi... Depuis deux mois que tu es sorti de là-bas, mon vieux Crainquebille, tu n'es plus le même, tu es mauvais coucheur, tu es mal embouché. Ça ne serait encore rien. Mais tu n'es plus bon que pour lever le coude.

CRAINQUEBILLE.

J'ai jamais été fricoteur, mais faut comme ça, de temps en temps, que je boive un verre pour me donner des forces et pour me rafraîchir. Sûr que j'ai quelque chose de brûlé dans l'intérieur. Il n'y a encore que la boisson comme rafraîchissement.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Ça ne serait encore rien, mais t'es mou, t'es feignant. Un homme dans cet état-là, autant dire que c'est un homme par terre et qui peut pas se relever. Tous les gens qui passent lui pilent dessus.

CRAINQUEBILLE.

C'est vrai! j'ai plus le courage que j'avais. Je suis fini. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Et puis, depuis mon affaire en justice, je n'ai plus le même caractère. Je suis plus le même homme, quoi! Qu'est-ce que tu veux? Ils m'ont arrêté pour avoir crié: «Mort aux vaches!» C'était pas vrai. Y a un médecin décoré qui leur a dit que non. Ils n'ont rien voulu savoir. Par exemple, les juges sont bien polis, pas un gros mot, mais on peut pas s'expliquer avec eux. Ils m'ont donné cinquante francs, y m'ont étouffé ma voiture qu'il m'a fallu quinze jours pour remettre la main dessus. Tout ça, c'est vraiment extraordinaire. Je le jure, c'est comme si j'étais allé au théâtre.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Ils t'ont donné cinquante francs? Ça, c'est nouveau; ça ne se faisait pas autrefois.

CRAINQUEBILLE.

Faut être juste. Ils m'ont donné cinquante francs de la main à la main. Et puis, la prison, c'est convenable. On peut pas dire le contraire. C'est bien tenu, c'est propre. On mangerait par terre. Mais, quand on sort de là, pas moyen de travailler, pas moyen de gagner un sou. Tout le monde vous tourne le dos.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Je vais te dire: change de quartier.

CRAINQUEBILLE.

Madame Bayard, la cordonnière, qui fait une gueule quand je passe. Elle m'affronte et c'est elle qui est cause que j'ai été ramassé. Le plus fort, c'est qu'elle me doit quatorze sous. J'y aurais réclamé tout à l'heure, mais elle avait une cliente. Attends un peu, elle ne perdra rien pour attendre.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Où vas-tu?

CRAINQUEBILLE.

Je vais lui causer, à madame Bayard.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Tiens-toi donc tranquille.

CRAINQUEBILLE.

Comment, j'ai bien le droit de lui réclamer mes quatorze sous. Il me les faut, c'est-il toi qui me les donneras? Si c'est toi, faut le dire.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Ça, c'est impossible, la bourgeoise m'arracherait les yeux. Je t'en ai assez donné, des vingt sous et des quarante sous, depuis deux mois.

CRAINQUEBILLE.

Je peux pourtant pas crever comme un chien. J'ai pus un centime.

LE MARCHAND DE MARRONS, le rappelant.

Crainquebille!... Sais-tu ce que tu devrais faire?

CRAINQUEBILLE.

Quoi?

LE MARCHAND DE MARRONS.

Tu devrais changer de quartier.

CRAINQUEBILLE.

Ça, c'est pas possible. Je suis comme la chèvre; faut qu'elle broute où qu'elle est attachée, faut qu'elle broute quand il n'y aurait que des cailloux.

Madame Bayard reconduit sa cliente; quand celle-ci a tourné le coin de la rue, madame Bayard vient tout droit à Crainquebille et l'apostrophe vivement.

MADAME BAYARD.

Qu'est-ce que vous me voulez, vous?

CRAINQUEBILLE.

Vous avez beau me regarder avec des yeux comme des pistolets... Je veux mes quatorze sous.

MADAME BAYARD, tombant des nues.

Vos quatorze sous?

CRAINQUEBILLE.

Oui, mes quatorze sous.

MADAME BAYARD.

D'abord, je vous défends d'entrer dans mon magasin, comme tout à l'heure. Qu'est-ce que c'est que ces façons?

CRAINQUEBILLE.

C'est bon! C'est bon! mes quatorze sous!...

MADAME BAYARD.

Je ne sais pas ce que vous voulez dire. D'ailleurs, apprenez ça: on ne doit rien à des gens qui ont été en prison.

CRAINQUEBILLE.

Purée!

MADAME BAYARD.

Malotru!... Ah! si j'avais encore mon mari...

CRAINQUEBILLE.

Si t'avais ton mari, espèce de râleuse, je lui botterais soigneusement le derrière pour t'apprendre à voler le monde, et à l'insulter ensuite.

MADAME BAYARD.

Y a donc pas d'agents? (Elle se barricade soigneusement chez elle.)

CRAINQUEBILLE.

Garde-les, mes quatorze sous, garde-les, voleuse!

LE MARCHAND DE MARRONS.

Voleur, voleuse, t'as que cha dans la bouche. Tout le monde est voleur, que tu dis. C'est vrai et c'est pas vrai. Je vas t'expliquer. Tout le monde veut vivre et on peut pas vivre sans faire tort aux autres; cha c'est pas possible... alors...

LA SOURIS.

Bonsoir, la compagnie.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Bonsoir, la Souris.

LA SOURIS.

Ça va-t-il mieux, père Crainquebille? Vous me remettez pas? La Souris. Pourtant, vous me connaissez bien. Vous m'avez donné une poire, même qu'elle était blette.

CRAINQUEBILLE.

C'est possible.

LA SOURIS.

Je vas me reposer. Je loge ici. Je suis las. Dame, quand on a trimé toute la journée. J'ai crié *la Patrie, la Presse, le Soir*, j'en ai la gueule abîmée. Quand j'aurai cassé ma croute, je me mettrai dans le plumard. Bonsoir la compagnie.

LE MARCHAND DE MARRONS.

T'en as pas de plumard.

LA SOURIS.

Pas de plumard? Venez-y voir. Je m'en suis fait un de plumard, avec des sacs et des copeaux.

CRAINQUEBILLE.

T'as de la chance, même. Moi, il y a deux mois que je n'ai couché dans quelque chose de doux, (La souris rentre.) C'est vrai! Ils m'ont expulsé de ma soupente. V'là trente nuits que je couche dans une remise, sur ma charrette. Il a pas décessé de pleuvoir, la remise a été inondée. Pour pas être noyé, il faut se tenir à croupeton sur les eaux empoisonnées, avec les chats, les rats et les araignées grosses comme des potirons. Et v'là que, cette nuit, le tuyau de l'égout a crevé; les voitures, elles nageaient dans la gadoue, misère! Et même, on a mis un gardien pour pas qu'on entre, parce que le mur remue. Il est comme moi, le mur, il tient plus debout. (Il voit madame Laure entrer chez le marchand de vin.) Tiens! madame Laure.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Madame Laure, c'est une femme rangée et convenable, et qui a de la tenue pour son état. Elle ne boit pas sur le zinc. Je te parie qu'elle

va ressortir avec un litre, pour consommer chez elle avec ses connaissances.

CRAINQUEBILLE.

Madame Laure! je la connais comme si je l'avais faite. C'est une cliente. Sais bien que c'est une femme comme il faut.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Et une belle femme! Malin! (Sort du troquet madame Laure.) Tiens, qu'est-ce que je te disais?

CRAINQUEBILLE.

Bonjour, madame Laure.

MADAME LAURE, au marchand de marrons.

Vingt centimes de marrons. Et bien chauds.

CRAINQUEBILLE.

Vous me remettez pas, madame Laure? Le marchand de poireaux.

MADAME LAURE.

Je vois bien, (au marchand de marrons.) Ne me les tirez pas de votre sac. On ne sait pas depuis combien de temps ils sont là à refroidir.

LE MARCHAND DE MARRONS.

Ils sont bouillants, ils me brûlent les doigts.

CRAINQUEBILLE.

Vous avez de la peine à me remettre parce que je n'ai pas ma voiture. Ça change les personnes, des fois... Et ça va toujours

comme vous voulez, madame Laure? (Il lui louche le bras.) Je vous demande si ça va toujours comme vous voulez?

MADAME LAURE.

Eh! l'Auverpin, allons, vite mes châtaignes. J'ai de la compagnie qui m'attend. C'est fête aujourd'hui. Je ne reçois que des gens que je connais.

CRAINQUEBILLE.

Ne me faites pas d'infidélités, madame Laure. Vous êtes regardante, mais vous êtes une bonne pratique.

MADAME LAURE, au marchand de marrons.

Servez vite. C'est pas agréable d'être accostée par un individu qui s'est fait ramasser.

CRAINQUEBILLE.

Qu'est-ce que vous dites?

MADAME LAURE.

Je vous parle pas.

CRAINQUEBILLE.

Tu dis que je me suis fait ramasser, poison! Eh ben, et toi? Tu n'as pas été dans le panier à salade?... Si j'avais autant de pièces de cent sous que tu as été de fois dans le panier...

LE MARCHAND DE MARRONS.

V'là que t'engueules mes clientes à cette heure? Tais-toi ou je cogne.

MADAME LAURE.

Eh! va donc, vieux cheval de retour!

CRAINQUEBILLE. Dessalée, va! (Apparition d'un agent qui, immobile et muet, fait tomber la dispute. Madame Laure sort majestueusement.)

LA SOURIS, de la fenêtre.

Un bouchon! Taisez vos gueules; on peut pas dormir.

CRAINQUEBILLE.

Pour sûr que c'est une morue, et même y a pas plus morue que cette femme-là.

LE MARCHAND DE MARRONS, remisant son poêle.

Pour attraper une personne dans le moment qu'elle se fait servir, faut avoir perdu le sentiment. Fous-moi le camp. Tu es heureux encore que je ne t'aie pas fait ramasser. (En s'en allant.) Un homme à qui je prête depuis deux mois des vingt sous et des quarante sous par semaine! Mais il n'a pas de savoir-vivre, quoi!

Le garçon marchand de vin met les volets.

SCÈNE II

CRAINQUEBILLE.

Eh! l'Auverpin!... l'Auverpin! écoute donc. Il se défile. Il veut rien entendre. Ce que j'ai contre cette morue-là, c'est que toutes font comme elle, toutes. Elles font mine de ne pas me connaître. Madame Cointreau, madame Lessenne, madame Bayard. Toutes, quoi!... Alors, parce que l'on a été mis pour quinze jours à l'ombre, on n'est plus bon seulement à vendre des poireaux. Est-ce que c'est juste? Est-ce qu'il y a du bon sens à faire mourir de faim un brave homme parce qu'il a eu des difficultés avec les flics. Si je ne peux plus vendre mes légumes, je n'ai plus qu'à crever... Vrai! J'aurais volé et assassiné, j'aurais la gale, que ça ne serait pas plus pire. Et

le froid et la faim... J'ai pas mangé. Allons! crève! crève donc, père Crainquebille! Ah! il y a des moments où on regrette de n'être plus là-bas. (Un agent se tient immobile dans le fond. Crainquebille l'aperçoit et dit:) Ah! que je suis bête, puisque je connais le truc, pourquoi que je m'en servais pas?... (Il s'approche doucement de l'agent qui est presque à l'avant-scène et d'une voix hésitante et faible:) Mort aux vaches! (L'agent regarde Crainquebille avec tristesse, vigilance et mépris. Un temps. Crainquebille, étonné, balbutie:) Mort aux vaches! que je vous ai dit.

L'AGENT.

Ce n'est pas à dire... pour sûr et certain que ce n'est pas à dire. A votre âge, on devrait avoir plus de connaissance... Passez votre chemin.

CRAINQUEBILLE.

Pourquoi que vous ne m'arrêtez pas?

L'AGENT, secouant la tête.

S'il fallait empoigner tous les poivrots qui disent ce qui n'est pas à dire, y en aurait de l'ouvrage... et de quoi que ça servirait?

CRAINQUEBILLE, accablé, reste longtemps stupide et muet, puis, très doucement:

C'était pas pour vous que j'ai dit: «Mort aux vaches!», c'était pas plus pour l'un que pour l'autre que je l'ai dit. C'était pour une idée.

L'AGENT, avec une austère douceur.

Que ce soye pour une idée ou pour autre chose, ce n'était pas à dire parce que, quand un homme fait son devoir et qu'il endure bien des souffrances, on ne doit pas l'insulter par des paroles futiles... Je vous réitère de passer votre chemin.

SCÈNE III

LA SOURIS, par la fenêtre.

Papa Crainquebille! Papa Crainquebille! Papa Crainquebille!

CRAINQUEBILLE.

Hein? Qui est-ce qui parle sur ma tête? C'est-y un miracle?

LA SOURIS.

Papa Crainquebille!...

CRAINQUEBILLE.

Ah! c'est toi?

LA SOURIS.

Où que vous allez comme ça sans parapluie?

CRAINQUEBILLE.

Où que je vais?

LA SOURIS.

Oui...

CRAINQUEBILLE.

Je vais me jeter dans la Seine.

LA SOURIS.

Faut pas faire ça! Y fait trop froid. C'est trop mouillé.

CRAINQUEBILLE.

Qu'est-ce que tu veux que je fasse?

LA SOURIS.

Il faut se remuer, mon vieux papa. Il faut vivre.

CRAINQUEBILLE.

Pourquoi?

LA SOURIS.

Je ne sais pas, mais faut se dégrouiller. Ça ne dure pas tout le temps, la mistoufle. Vous en vendrez encore des choux et des carottes, c'est moi qui vous le dis. Venez avec moi. J'ai un pain, du saucisson et un litre. On soupera comme des millionnaires et je vous ferai un lit comme le mien, avec des sacs et des copeaux, et puis, on verra demain s'il fait jour. Allons, venez, mon vieux papa.

CRAINQUEBILLE.

T'es jeune, t'es pas encore gâté. Le monde est mauvais, t'es pas encore du monde. Gosse, tu peux te dire qu'à ton âge t'as sauvé un homme. Oh! c'est pas une si belle affaire. Y a pas lieu d'en être fier, ça ne urs de la lune, ça n'embellira pas la République. Mais t'as sauvé un homme.

Crainquebille, la tête basse et les bras ballants, remonte la scène sans plus dire
un mot.

FIN

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK

L'ILLUSTRATION, NO. 3260, 19 AOÛT 1905 ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S.

copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE

PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away

or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in

the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- • You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- • You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- • You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.

- • You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it,

you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™
Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of

computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United

States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate. While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff. Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate.

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.